Biblio. Parlement

L'ETENDARD,
Journal Quotidien, paraissant le matin et le soir.
BUREAUX: 37 RUE ST-JACQUES.
ABONNEMENT POUR LA VILLE
UN AN....................$6.00
SIX MOIS....................$3.00
ABONNEMENT POUR LA CAMPAGNE:
UN AN....................$5.00
SIX MOIS....................$2.50
ABONNEMENTS A L'ETRANGER:
Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de Huit piastres (43 francs).
Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada ($5).
EDITION HEBDOMADAIRE.
ABONNEMENT....................$1.00 par année.
Cette édition de huit grandes pages de matière à lire renferme en outre une feuille de 32 pages de feuilleton donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 400 pages chaque.
Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction

M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES:

	Par ligne
Première insertion	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours..........	0 05
do trois fois par semaine	0 07
do deux fois do	0 08
do une fois do	0 8
Un mois, tous les jours	1 00
Deux mois, do	1 50
Trois mois, do	2 00
Six mois, do	[illegible]
Un an, do	[illegible]

[illegible] seront insérées pour 25 cents
Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS
Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufacture ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

2me ANNEE — MONTREAL, SAMEDI, 20 SEPTEMBRE 1884. — No. 191

LE CHIEN D'OR !

Légende Canadienne.

[Enrégistré conformément à l'Acte de 1875 sur la propriété littéraire et artistique.]

(No. 19)

(Suite)

L'Intendant ouvrit la porte, enveloppa la pièce d'un regard inquisiteur, mais ne vit personne. Dans un enfoncement de la muraille, de l'autre côté, se trouvait l'oratoire avec un autel surmonté d'un crucifix. Une ombre mystérieuse enveloppait ce lieu ; cependant, l'Intendant put apercevoir une personne à genoux ou plutôt prosternée. C'était Caroline de St-Castin. Son front touchait la terre et ses mains jointes enveloppaient sa tête. Vêtue d'une longue robe blanche, les cheveux épars sur les épaules, elle ressemblait à l'Ange de la douleur, criant, avec des larmes, du plus profond de son âme : Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de moi ! Elle était tellement absorbée dans son chagrin qu'elle ne remarqua pas l'arrivée de l'Intendant.

Bigot s'arrêta tout étonné, tout rempli de crainte, à la vue de cette femme ravissante qui pleurait sur elle-même dans le secret de sa chambre. La pitié adoucit son regard ; il appela par son nom l'infortunée jeune fille et courut à elle. Elle se releva lentement, en tournant vers lui son visage baigné de larmes. C'est cette figure de vierge désolée qui hante depuis lors les ruines de Beaumanoir.

II

Caroline de St-Castin était de taille moyenne ; élégante et déliée, elle semblait grande cependant. Ses traits étaient d'une extrême délicatesse. Elle avait ces tresses sombres comme l'aile des corbeaux et cet œil noir aux ardents reflets que l'on retrouve encore, après plusieurs générations, chez les descendants des Européens qui se sont mêlés aux enfants de la forêt. L'œil indien reste comme un héritage, longtemps après que l'on a perdu dans la famille le souvenir de l'origine. Son teint pâle avait eu la riche couleur de l'olive, mais aujourd'hui le chagrin le flétrissait. Cependant, elle était belle encore et plus séduisante que les plus roses visages.

Elle descendait d'une ancienne et noble famille Acadienne, dont le fondateur, le baron de St-Castin, avait épousé une beauté indienne, la fille du grand chef des Abénaquis.

La maison de son père, l'une des plus importantes de la colonie, fut longtemps le rendez-vous de tous les officiers royaux de l'Acadie. Unique enfant de cette noble maison, elle fut élevée, comme l'exigeaient son rang, sa position, et le luxe de l'époque, dans tous les raffinements.

Dans une heure d'infortune, la belle jeune fille rencontra pour son malheur le chevalier Bigot, commissaire en chef de l'armée, et par conséquent l'un des premiers officiers de l'Acadie.

Elle n'était pas accoutumée aux manières séduisantes de la mère patrie, et l'esprit délicat et la courtoisie charmante de cet homme lui plurent et l'enchantèrent. Elle était gaie, franche, confiante. Son père, tout entier aux affaires publiques, l'avait trop souvent laissée à elle-même ; au reste, il n'aurait pas désavoué les assiduités du chevalier Bigot, s'il les avait connues ; parce que profondément honorable lui-même, il ne croyait pas qu'un gentilhomme put faire une chose malhonnête.

Bigot, rendons-lui cette justice, apportait dans ses relations avec mademoiselle de St-Castin, toute la sincérité dont il était capable. Elle était au-dessus de lui par son rang et sa fortune, et il l'aurait épousée s'il n'avait pas appris que son projet soulevait l'indignation à la cour de France. Il lui avait déjà offert son amour ; il régnait en maître dans son cœur trop sensible.

Caroline espérait comme elle aimait. Nulle part la terre n'était verdoyante, l'air pur, le ciel serein comme sur les bords du Bassin des mines, ces lieux témoins de ses tendres amours. Elle aimait avec cette passion qui jette dans l'extase. Elle gardait les promesses qu'elle faisait à cet homme, comme elle eut gardé ses promesses à Dieu. Elle l'aimait plus qu'elle même, et elle était heureuse de souffrir pour lui et à cause de lui.

III

Cette existence enchantée ne dura que quelques mois. Un jour Bigot reçut des lettres de Versailles. C'était sa patronne, la marquise de Pompadour, qui lui déclarait qu'elle allait lui trouver une femme à la cour. Bigot était trop lâche courtisan pour repousser l'intervention de cette femme, et pas assez franc pour faire connaître sa position à sa fiancée. Il remit son mariage à plus tard. Les exigences de la guerre l'appelèrent ailleurs. Il avait gagné le cœur d'une pauvre femme trop confiante, mais il avait trop appris à l'école dissolue de la régence, pour sentir, en s'éloignant de la plus aimée de ses victimes, autre chose qu'un regret passager.

Quand il quitta l'Acadie, l'Acadie tombée aux mains des Anglais, il quitta aussi le seul cœur véritablement aimant, qui crut encore en son honneur, et fit des vœux pour sa fidélité.

L'heure du désenchantement arriva bientôt pour Caroline. Elle ne put se le [illegible] cacher, l'homme qu'elle aimait avec tant d'ardeur et [illegible] de fidélité, l'avait lâchement trompée, lâchement abandonnée.

Elle apprit qu'il occupait la haute position d'Intendant de la Nouvelle-France, [illegible] mais elle se sentit oubliée, comme la rose qui avait [illegible] fleuri et s'était desséchée dans son jardin sous les soleils d'autrefois.

Lors de la perte de la colonie, son père avait été appelé en France. Il allait revenir. Jamais, elle le savait bien, il ne lui pardonnerait d'entretenir un amour méprisé. Ce serait avec une implacable sévérité qu'il repousserait tout projet de revoir celui qu'elle aimait avec tant de passion. Dans une heure d'aberration causée par le plus violent désespoir, elle s'enfuit de la maison, et s'en alla chercher un refuge dans la forêt, chez ses parents éloignés, les Abénaquis.

Les indiens l'accueillirent avec un grand plaisir, et un profond respect : ils reconnaissaient ses droits à leur dévouement, à leur obéissance.

Ils lui firent chausser les mocassins de la tribu, et ayant reçu la confidence de ce qui causait chez elle un chagrin mortel, ils la conduisirent à travers les bois épais, vers la ville de Québec.

C'est là qu'elle espérait retrouver l'Intendant. Elle ne voulait pas lui reprocher sa perfidie, elle l'aimait trop pour cela. Mais elle voulait implorer sa pitié, ou mourir à sa porte, s'il demeurait insensible. Tel avait été le rêve insensé qui avait égaré sa pauvre tête, et lui avait fait entreprendre une démarche inexcusable !

Et voilà comment la belle et noble Caroline de Saint Castin, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, se trouvait à Beaumanoir.

IV.

Mademoiselle de Saint-Castin, avait passé dans la prière, les larmes et les gémissements, cette nuit de débauche. Elle pleurait sur elle-même et sur Bigot, dont elle connaissait maintenant la dépravation. Parfois, dans son désespoir, elle accusait la Providence d'injustice et de cruauté ; parfois, à la vue de sa faute immense, elle se disait que toutes les peines de la terre ne sauraient la racheter, et que la mort et le jugement de Dieu, pouvaient seuls l'en punir justement.

Toute la nuit, à genoux au pied de l'autel, elle avait demandé miséricorde et pardon. De temps en temps, quand un écho de l'orgie venait jusqu'à elle, et faisait frémir la porte de sa chambre, elle se levait terrifiée. Mais personne ne descendit près d'elle pour la consoler ! personne ne vit sa désolation ! Elle se croyait oubliée de Dieu et des hommes.

Parfois aussi elle distinguait, dans ce concert infâme, la voix de l'Intendant, et elle se demandait comment elle avait pu aimer autant cet homme. Et pourtant, elle était obligée de s'avouer qu'elle serait encore prête à faire pour le revoir, ce qu'elle avait fait depuis. Elle l'aimerait toujours cet ingrat ! Il était infidèle et parjure, lui ; mais elle, la mort seule la délierait de ses serments.

Les heures suivirent les heures, et chacune lui parut un siècle de souffrance. Le délire s'emparait de ses esprits. Elle crut entendre la voix de son père en colère, qui l'appelait par son nom ; elle crut entendre les anges accusateurs, qui se moquaient d'elle à cause de sa faute. Elle s'affaissa dans un sombre désespoir, suppliant Dieu de mettre fin à sa misérable existence.

Bigot entra. Il la releva en lui murmurant des paroles de pitié. Elle porta sur lui un regard si plein de reconnaissance, qu'il en aurait été touché, s'il n'avait pas été de pierre. Mais elle exagérait le sens de ses paroles. Il était trop ivre pour réfléchir, trop insouciant pour rougir de sa démarche.

—Caroline, lui dit-il, que faites-vous ici ? C'est le temps de s'amuser, et non de prier. La noble compagnie qui est dans la grande salle, désire présenter ses hommages à la dame de céans. Venez avec moi.

Il lui offrit le bras avec une grâce, qui lui faisait rarement défaut, même dans ses plus mauvais moments. Caroline le regarda tout étonnée, sans comprendre.

—Aller avec vous ! balbutia-t-elle, je le veux bien, vous le savez, mais où m'emmenez-vous ?

—Dans la grande salle. Mes nobles hôtes désirent vous voir et rendre hommage à votre beauté.

Elle comprit ce qu'il voulait. Ce fut un éclair. Elle ne s'était jamais sentie tant offensée dans sa dignité de femme. Pâle de honte et de terreur, elle retira vivement sa main.

—Monter à la grande salle ! frémit-elle, en reculant toujours, aller me donner en spectacle à vos convives ? François Bigot ! épargnez-moi cette honte et cette humiliation ! Je suis devenue méprisable, je le sais, mais, O ! mon Dieu ! je ne suis point assez vile encore n'est-ce pas, pour être montrée comme une infâme, à ces hommes ivres qui m'appellent à grands cris ! oh ! non !

—Bah ! Vous vous occupez trop des convenances, Caroline, répliqua Bigot, qui s'inquiétait un peu de son attitude. Comment ! les plus belles dames de Paris, ne trouvaient pas déplacé de paraître en costume d'Hébées et de Ganymèdes, devant le régent duc d'Orléans, pendant les beaux jours de la jeunesse du roi, et plus tard elles firent la même chose, dans l'une des plus grandes fêtes que le roi donna à Choisy... Ainsi, venez ma chère, venez !...

Il l'entraina vers la porte.

—Epargnez-moi ! François ! s'écria-t-elle, en tombant à genoux, le visage caché dans ses mains et fondant en larmes. Epargnez-moi ! François ! Oh ! pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas fait mourir, avant que vous soyez venu me commander une chose que je ne peux pas faire, que je ne veux pas faire ! ajouta-t-elle, en lui saisissant les mains.

—Je n'ordonne pas, Caroline ; je vous fais part du vœu exprimé par mes convives. Non, ce n'est pas moi qui exige cela : j'y consens pour leur faire plaisir, répondit Bigot.

Il était touché de ses larmes et de ses supplications. Il n'avait pas prévu une aussi pénible scène.

—Oh ! merci ! François ! merci de cette bonne parole !... Je savais bien que vous ne me commandiez pas une chose aussi honteuse. Vous n'êtes pas sans pitié pour l'infortunée Caroline... non, vous ne la montrerez pas à ces hommes......

—Non ! répliqua-t-il avec impatience, ce n'est pas moi, c'est Cadet qui a eu cette idée ! Il devient fou quand il boit trop ; moi aussi, sans cela je ne l'aurais jamais écouté. Tout de même, Caroline, j'ai promis de vous amener, et mes amis vont se moquer de moi s'ils me voient revenir seul... Viens, pour l'amour de moi, Caroline !... Arrange un peu ces beaux cheveux en désordre ; je vais être fier de toi, va, ma Caroline ! Il n'y a pas une femme de la Nouvelle-France qui peut t'être comparée, ô ma belle Caroline [illegible]

—François ! dit-elle [illegible] avec un sourire plein de tristesse, il y a longtemps que vous [illegible] me parlez ainsi... mais je veux réparer le désordre de mes cheveux... pour vous seul...

Rougissante, elle roula de sa main habile, comme une couronne autour de son front, ses longues tresses noires. Elle ajouta :

—Un jour, il m'en souvient, j'aurais été au bout du monde pour vous entendre dire ces douces paroles... Hélas ! c'est fini ! vous ne pouvez plus être orgueilleux de moi comme aux jours heureux d'autrefois, quand nous étions à Grand Pré ! ! Non, ces jours d'amour et d'ivresse ne reviendront plus jamais ! jamais !

(À continuer)

REPRODUCTIONS.

LE ROI

(De *l'Univers.*)

"Lorsqu'il mourra, on répétera " dans le monde cette grande parole " qui ne fut dite qu'une fois, et qui " n'annonçait pas une ruine aussi " grande : Le gentilhomme est mort ! " Ce serait le deuil suprême et irrémédiable de l'honneur, s'il ne restait "pas des chrétiens."

C'est Louis Veuillot qui a écrit cela du comte de Chambord, le 11 juillet 1871, au lendemain du manifeste royal qui indiquait dès lors à la France, en termes si hauts et si nets, la voie où il lui fallait entrer si elle voulait revivre. On sait quel accueil reçut ce solennel avertissement. Mais Henri de France ne se décourageait pas. A chaque évènement grave qui lui en fournissait l'occasion, il reprenait la parole avec la même force et la même autorité, si bien que plus tard Louis Veuillot a pu dire encore : "Deux hommes " seulement parlent au monde " et à la France avec ce " plein et sincère courage de la " vérité : le Pape dans sa prison et le " roi dans son exil, et deux hommes " seulement sont en pleine possession de l'estime du monde : le Pape " et le Roi."

Enfin, deux ans plus tard, en 1873 inspiré comme par une vue prophétique, le rédacteur en chef de l'*Univers* écrivait à l'honneur du roi, au lendemain de sa mémorable lettre : "Il sa mis à l'abri a gloire de " Français, de roi et de chrétien ; il " a réservé du vieux drapeau de la " France de quoi s'en faire un linceuil."

C'est dans ce glorieux linceuil qu'il y a un an, au milieu de la stupeur de l'Europe, était enseveli Henri de France, et pour célébrer sa mémoire nous ne croyons pouvoir rien faire de mieux que de rappeler ces grandes paroles. Aussi bien n'est-ce pas son testament politique dont il écrivait ainsi une à une, au cours des évènements les pages immortelles ! Hélas ! il semble que mal écouté durant sa vie, mal compris souvent par ceux-là mêmes qui devaient être les premiers truchements de la pensée royale, il ne le soit pas davantage, après que la grande voix de la mort a pourtant sur toutes choses confirmé ses enseignements. Où en sommes-nous depuis un an, sur le chemin qu'il voulait ouvrir à la monarchie chrétienne et dont il marquait les étapes d'une main si sûre ? Ceux qui s'étaient mis en travers de sa marche, afin de pouvoir répéter qu'il était un obstacle ; ceux qui ont osé se réjouir de sa perte, à jamais irréparable, comme d'un coup, à leurs yeux providentiel, qui supprimait toute difficulté, qu'ont-ils fait depuis lors, et que font-ils espérer ? Moins de paroles et plus d'actes, répétaient volontiers en ces temps-là les contempteurs intéressés du programme antirévolutionnaire du prince. Il est vrai qu'aujourd'hui on n'entend plus de discours, mais où sont les actes ?

N'insistons pas sur ce côté douloureux de la situation présente, encore qu'à nos yeux ce triste spectacle soit bien fait pour grandir la mémoire de celui que nous pleurons. Il nous plait d'avantage de marquer le deuil des fidèles au souvenir des vertus éminentes où s'alimentait le caractère intrépide et généreux du prince qui, plus que tout autre a mérité d'être appelé le premier des gentilshommes, au sens où ce mot était pris jadis, c'est-à-dire comme le prototype de la bravoure, de l'intelligence et de la loyauté, au service de Dieu et de la patrie.

Voilà ce qu'on ne saurait oublier, parce qu'il est nécessaire d'avoir constamment les yeux sur cet exemple, en vue de l'avenir. On s'est demandé souvent, et l'on se demande parfois encore, comment la grande âme du comte de Chambord, se heurtant à tant d'oppositions systématiques et à tant d'aveuglements incurables, pouvait se maintenir assez haute pour ne recevoir aucun ébranlement des contradictions qui ne lui furent pas ménagées, du mauvais vouloir des uns, de la défaillance des autres ? La raison en est simple : il avait conscience de son devoir et, pour le bien remplir, il croyait et il priait. Qu'importe au semeur la pensée qu'un autre peut-être cueillera la moisson dont il répand les germes ! Ce qui importe, c'est qu'au moment voulu les greniers soient remplis et défient la disette. Ainsi en était-il de l'auguste prince ; désintéressé du pouvoir pour lui-même, il ne cessait de le réclamer énergiquement au nom de son droit, comme l'instrument nécessaire du relèvement chrétien de la France.

Mais, non [illegible] de parler et de prier, il agissait quoi qu'en aient voulu dire certains détracteurs. Par les heureuses indiscrétions de ceux qu'il avait associés de plus près à son œuvre, n'a-t-on pas eu, en ces derniers temps, la révélation certaine de ce qu'il avait admirablement organisé pour en finir avec la tyrannie révolutionnaire !

Au triste jour de l'anniversaire qu'on célèbre demain, c'est ce souvenir qui pénètre surtout nos cœurs attristés et reconnaissants. A ceux que le découragement menaçait d'atteindre, le roi aimait à répéter ce qu'il avait dit publiquement un jour : " Ayez confiance dans la mission de " la France. L'Europe a besoin " d'elle ! c'est pourquoi la vieille " nation chrétienne ne peut périr." Hélas ! il semblait alors que lui-même fut nécessaire pour l'exécution de *ses promesses inspirées* par la foi. Dieu en a jugé autrement, mais la parole de Henri de France demeure. Au milieu des tristesses du jour, c'est elle seule qui nous reste comme un espoir et une consolation.

D'ailleurs, s'il en est qui l'ont oublié ou ne veulent pas s'en souvenir, il a laissé, pour la défense de ce programme vraiment royal, des amitiés qui n'abdiquent pas. Non-seulement elles réclament de son successeur l'hommage qui peut le mieux convenir à toute grande mémoire dont on s'honore d'imiter les exemples, mais elles prennent à cœur d'éclairer encore plus, si c'est possible les idées gouvernementales du prince défunt, en rappelant sans cesse qu'il ne saurait y avoir pour l'avenir du pays d'autres conditions de paix. Me sera-t-il permis de nommer ici, bien qu'elle ait voulu et veuille plus que jamais se tenir écartée de la politique cette royale compagne de la vie du prince, dont le dévouement et l'affection dans le passé ne se peuvent comparer qu'à l'étendue de sa douleur présente. Pieusement enfermée dans ses souvenirs, elle a voulu et veut tout ignorer de ce qui ne se rattache pas aux vertus, à l'honneur et à la gloire de son auguste époux. Et pourtant c'est l'heure de dire qu'associée à ses pensées les plus intimes, elle n'a jamais fait qu'un cœur avec lui pour aimer la France, dont, jamais non plus, elle n'a voulu désespérer. Avec culte de la mémoire du prince, c'est sa pensée de chaque jour devant Dieu. Comment pourrions-nous ne pas mêler aux larmes du douloureux anniversaire l'hommage respectueux des sentiments que doit inspirer à tous les fidèles amis du prince l'auguste veuve qui ne vit plus que pour garder sa mémoire !

Au souvenir de cette grande mémoire, puisse la France, enfin désabusée, comprendre que, pour redevenir la France historique et prospère des âges chrétiens, ce qui lui manque, ce dont elle a un besoin pressant, c'est d'obtenir pour maitre "ce cœur de roi et de père" que nous a montré Henri de France et "que Dieu fait aux princes résolus à suivre sa loi !"

AUGUSTE ROUSSEL.

FRS. MARTINEAU,
IMPORTATEUR DE
PEINTURES, FERRONNERIES,

DE TOUTES SORTES.
Pour Entrepreneurs Peintres, Menuisiers et Meubliers.
Aussi, un grand assortiment de Tapisseries dans les patrons les plus nouveaux, Huile de Charbon, et toutes sortes d'Huiles, Lampes, Bruleurs, Mèches, &c., en Gros et en Détail
501 rue Ste-Catherine
Entre les rues Panet et Visitation, Montréal.
Les Ordres seront exécutés avec soin et promptitude. 31jan84-1a

Liniment Européen
Le CHS. HARRIS 31 rue St-Antoine
POUR LES MALADIES de CHEVAUX
CHAS HARRIS, ECR.,
J'ai fait usage de votre *European Liniment* dans des cas sérieux d'égratignures, et je prends plaisir à le recommander comme un article de premier choix, pouvant guérir en moins de temps qu'aucune autre préparation dont j'ai fait l'essai. C'est aussi un remède pour les écrasures et les coupures de toutes sortes, et il guérit promptement.
Votre serviteur,
J. H. KIMBALL,
Gérant de la "Montreal Horse Exchange" *Grand Trunk Stockyard.*
30m84-1a

VINS, LIQUEURS, CIGARES, Etc.
Nous annonçons à nos pratiques et au public que nous avons fixé notre nouvel établissement au
No. 87 Rue St. Jacques
(Près de la Place d'Armes.)
L'on trouvera chez nous un assortiment des plus complets en Vins, Liqueurs, Spiritueux, Cigares, Etc., que nous venons de recevoir par voie d'importation directe.
Nous avons obtenu [illegible] agences de plusieurs des premières maisons d'Europe pour notre commerce de Vins et Liqueurs. Toute commande dont on voudra [illegible] nous favoriser recevra de notre part [illegible] plus consciencieuse attention et notre marchandise sera vendue à des prix modérés et uniformes.
MATHIEU FRERES
30AV 84

A VENDRE
3,000,000 de pieds de Bois de Siageuse
De toute épaisseur, largeur et qualité, préparé ou brut, Lattes, Bardeaux sciés ou fendus, Colombage, etc., etc., au clos de
HURTEAU & FRERES,
92 rue Sanguinet, coin de la rue Dorchester
fév-1a

PROGRESS ! PROGRESS !
5 Cts CHAQUE. – SIX POUR 25 Cts.
ARTISTE. ARTISTE.
10 Cts. – Trois Pour 25 Cts.
— FABRIQUÉ PAR —
GOULET FRERES,
84, 86, 88 et 90
RUE DES ALLEMANDS, Montreal

Magasin de MEUBLES et de LITERIE
DE LA CITE.
L'endroit où l'on peut se meubler à meilleur marché et avec les meilleurs meubles.
Ameublement de Chambre à Coucher en frêne, à partir de $15.00.
Ameublements de Salons couverts en crin ou autrement, à partir de $40.
JAMES STEEL
Tapissier et Ebéniste
Nos. 1906 & 1908 rue Notre-Dame.
27 fev-1a

Statuette de Sir George Et. Cartier
Cette statuette, premier prix d'un CONCOURS UNIVERSEL, est l'œuvre de L. P. Hébert, notre artiste canadien. Frappante de ressemblance, parfaite de détails, d'un fini et d'un travail exquis, elle fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue. Elle a été honorée de l'approbation de connaisseurs tels que S. A. R. la princesse Louise, le marquis de Lorne, le marquis de Lansdowne, notre Gouverneur-Général actuel, et autres personnes autorisées. Avis donc aux amateurs de l'art et du talent canadien. Avis aussi aux amis et admirateurs de notre regretté et éminent homme d'état, Sir Geo. E. Cartier. La statuette est un modèle parfait de la STATUE EN BRONZE commandée à M. Hébert par le gouvernement du Canada et qui sera inaugurée à Ottawa [illegible] premier juillet prochain. C'est un [illegible] le objet d'art. La statuette ne se vend [illegible] itable souscription, et le tirage en est [illegible] que par limité au seul nombre des souscri[illegible] strictement
Grandeur de la statuette : [illegible] ateurs.
Prix : peinte ou bronzée, [illegible] pieds 3 pouces.
Emballée avec soin et [illegible] expédiée sur réception du prix.
Adresser toutes commandes ou autres communications à
No. 301 rue [illegible] A. M. CHARBONNEAU,
Seul [illegible] aint-Laurent, Montréal
jno-2[illegible] agent autorisé pour la vente de la statuette Cartier.

POUR
L'OUVERTURE DES CLASSES
COUCHETTES en Fer,
SOMMIERS,
MATELAS,
BOITES de Toilette,
COUVERTS pour la Table,
CISEAUX,
CANIFS,
PEIGNES,
BROSSES,
&c., &c., &c.,
CHEZ
L. J. A. SURVEYER
1588 rue Notre-Dame
En face du Palais de Justice.
12 mai 84

Richard & Dion,
FERBLANTIERS PLOMBIERS & Couvreurs
334 rue Amherst, Montréal.
Entreprennent toute espèce de Couvertures en tôle galvanisée, ferblanc, ardoise, et aussi toute sorte d'ouvrages en plomb, et posent des appareils à gaz et de chauffage. Réparations de toutes sortes faites sous le plus court délai et à des prix modérés. 14 fev-1a

Edouard St-Cyr,
MARCHAND DE MEUBLES.
40—Rue Notre-Dame-Centre—40
Entre le dépôt du Pacifique Canadien et la rue Bonsecours, Montréal.
Meubles de toutes espèces faits à ordre. Réparages faits promptement et avec soin, et à des prix très-modérés. 31mars

La Fournaise MANNY économise 25 par cent dans le chauffage à eau chaude. Cet appareil est fabriqué exclusivement par
L'ASSOCIATION HYDRO-COLORIQUE
DE MONTREAL.
No. 1613 Rue Notre-Dame.
8 aout-3fs-1no

O. GIROUX,
No. 458 RUE ONTARIO.
En face du Marché St-Jacques.
MAGASIN DE CHAUSSURES — Assortiment complet.
Ordres pour ouvrage de pratique et raccommodage promptement exécutés à des prix défiant toute compétition. 14 fev-1a

CHEMIN DE FER
CANADIEN DU PACIFIQUE
La Nouvelle Ligne
ENTRE
MONTREAL ET TORONTO,
PAR OTTAWA
Ouverte Lundi le 11 Aout 1884.

TABLEAU DES HEURES	Express du jour	Express de nuit.
Départ de Montréal......	8.45 a.m	8.00 p.m
Arrivée à Ottawa........	12.05 p.m	11.30 p.m
Arrivée à Toronto........	10.00 p.m	8.45 a.m
Départ de Toronto.......	9.00 a.m	7.40 p.m
Départ d'Ottawa.........	7.03 p.m	4.57 a.m
Arrivée à Montréal......	10.55 p.m	8.25 a.m

Elégants chars-palais sur les trains de jour et somptueux chars-dortoirs sur les trains de nuit.
Prompte correspondance à Ottawa avec les trains de Sudbury, North Bay, Pembroke, Renfrew, Arnprior, et tous les points dans la vallée du haut de l'Ottawa.
Correspondance à Toronto pour tous les points de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.
Pour plus amples informations concernant le tableau des heures des trains, les billets, les sièges dans les chars palais, les lits dans les chars dortoirs, etc., s'adresser au nouveau bureau de la compagnie à Montréal, pour la vente des billets.
266 RUE SAINT-JACQUES,
(Coin de la rue McGill.)
au bureau pour la vente des billets à l'Hôtel Windsor, à la station des Casernes.
GEO. W. HIBBARD,
Ass. Agen. Gén. des Pass.
W. C. VAN HORNE, Vice-Président. ARCHER BAKER, Surint.-Général.
3 mai 1884-1an

MM. Augé & Lafortune,
AVOCATS
Ont transporté leurs bureaux au
No. 46 Rue St. Vincent
12 mai 84-1an

CHS. E. GRATTON, L.L.B.,
AVOCAT
No. 6 RUE ST-JACQUES, Montréal
Résidence. Bureau du soir, 149 rue St-Laurent, village Saint-Jean-Baptiste
8 mai 84-1an

Decouverte Importante
DIPHTHERINE
OU
ANTI DIPHTHERITIQUE
Spécifique contre la Diphtherie et autres maux de gorge.
Rien n'est meilleur pour guérir la consomption ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.
La Diphtherie vaincue !
Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des certains de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.
PRÉPARÉ PAR LE
Dr. N. LACERTE
LEVIS, P.Q.,
En vente chez les pharmaciens, et en dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame.
Prix : 50 cts la bouteille. 6m-4m 84

Tapisserie ! Tapisserie !
Nouveaux Patrons-1884
Grande variété pour tous les gouts
Prix : 4½, 5, 5½, 6, 7, 8, 9, 10 cents la pièce pour les qualités ordinaires, et 12, 13, 15, 20, 25, 30, 40, et 50 cents pour les qualités supérieures.
BORDURES dans tous les genres A TRES BAS PRIX.
J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14 rue St. Vincent, Montréal

Bassin de Radoub.

COLOMBIE ANGLAISE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant l'endos "Soumission pour Bassin de Radoub, C. A.," seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI le 20 Septembre 1884 inclusivement pour la construction et l'achèvement d'une partie déjà commencée d'un

Bassin de Radoub au Port Esquimalt, Colombie Anglaise.

Conformément aux plans et spécifications qui pourront être vus le et après LUNDI le PREMIER Septembre prochain, au département des Travaux Publics, Ottawa, sur application, à l'Hon. J. W. Trutch, Victoria, C. A.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération, que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et que si les prix sont fixés pour chacun des items inclus, et portent leurs véritables signatures.

Un chèque de banque, accepté pour le montant de $7,500.00 fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics doit accompagner chaque soumission, laquelle somme sera confisquée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé, sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Ce département ne s'engage pas cependant, à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

[Par ordre]

F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 8 aout 1884.
61-1fs-12a

L'ETENDARD

ÉDITION DU SOIR

A UN CENTIN

est maintenant en vente dans tous les dépôts de journaux.

☞ Notre Agence à Paris est la maison Oudin, libraire, 51 rue Bonaparte.

☞ M. ELPHÈGE ARCHAMBAULT, de Woonsocket, R. I., [boîte 395], est notre agent général pour les Etats-Unis, et comme tel spécialement autorisé à prendre et collecter des abonnements à L'ETENDARD et à la REVUE CANADIENNE.

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Feuilleton : Le Chien d'or.
Le Roi.

2EME PAGE.

La Minerve contre *La Minerve*—Question Universitaire—La réunion de nos amis et les mouchards du *Monde*—Lettre du Pays des Pieds-Noirs.

3EME PAGE.

Bulletin — Affaires municipales — Télégraphie—Guerre du Soudan—Guerre de Chine—Faits du jour—Commerce et finances.

4EME PAGE.

Edition du soir.

L'ETENDARD
SAMEDI, 20 SEPT. 1884

"La Minerve" contre "La Minerve"

— ET —

M. Tassé contre M. Chapleau

Nous avons démontré, hier, ce que valait, à l'encontre de notre attitude, l'acte de notre administrateur et de quelques autres de nos amis, d'avoir félicité M. Drolet à l'occasion de sa décoration reçue du gouvernement français en l'automne de 1878, lorsque ce gouvernement français se composait du maréchal MacMahon, président de la République, et de MM. De Broglie, De Fourtou, etc, ses ministres.

Cette persistance de *La Minerve* à revenir par deux fois, si mal à-propos, prendre à partie l'*Etendard*, pour un acte de son administrateur fait *cinq ans avant* la fondation de notre journal ; son autre accusation ridicule et si souvent répétée au sujet de la lettre volée ou *lettre McKay*, écrite par notre administrateur plus de six mois avant que notre journal fût fondé et dans un temps où il ne songeait nullement à en devenir l'administrateur : tout cela démontre clairement que *La Minerve* et ses compères, qui chantent la même gamme, tels que *La Patrie*, *Le Canadien*, *Le Monde*, etc., entendent établir dans la presse solidarité entre un journal et son administrateur financier, pour des actes accomplis *plusieurs mois* et même *plusieurs années* avant leur entrée en charge.

Eh bien ! soit ! l'*Etendard* n'a rien à perdre à l'adoption de ce principe ! Mais alors, *Le Monde* est responsable des principes et des actes sociaux de MM. Blumhardt et Arch. Wurtele, ses deux derniers administrateurs !

Mais alors, *La Minerve*, responsable aujourd'hui de tous les antécédents de M. Emmanuel Tassé, son administrateur actuel, se trouve bien distinctement et carrément pour moitié ou moins libérale, hostile au parti conservateur, puisque M. Tassé est un libéral ayant toujours combattu les chefs actuels du parti conservateur et leur politique !

Qu'on se le rappelle bien : nous n'avons pas un mot à dire contre M. Emmanuel Tassé que nous estimons et qui a peut-être apporté à *La Minerve* un élément d'honorabilité qui ne s'y trouvait pas. Aussi, approuvons-nous hautement *La Minerve* de se faire mousser autant qu'elle le pourra, en criant bien fort qu'elle a maintenant deux anciens zouaves à son service, et en tâchant de suppléer, par les employés, quelque soit leur grade chez elle, à ce qui manque aux propriétaires et chefs de rédaction. Les anciens zouaves sont un excellent élément. Nous l'avons toujours cru et en avons fait une excellente expérience depuis la fondation de notre journal.

Et, n'y aurait-il eu que la jalousie et la malice exhibée par *La Minerve* à propos de nos zouaves, et l'hostilité soulevée chez elle à propos de leur action chez nous, que ces faits auraient suffi pour nous révéler leur importance et leur popularité.

Mais puisque *La Minerve* veut, avec tant d'insistance, faire prévaloir le principe de la responsabilité des journaux pour les actes des administrateurs financiers, même leurs actes antérieurs de cinq ans à leur entrée au journal, il nous faut bien constater que *La Minerve* a maintenant un passé d'hostilité contre Sir J. A. Macdonald, Sir Hector Langevin, etc., etc., que nulle courbette, que nulle flagornerie actuelles ne sauraient faire oublier. Il y a plus : si nous sommes bien informé, M. Emmanuel Tassé a combattu la candidature de M. Joseph Tassé lui-même, le directeur de *La Minerve*, et il n'a fait, en prenant en main l'administration de ce journal, aucune déclaration de principes qui nous permette de croire que ses convictions politiques ont changé depuis.

Voilà donc à *La Minerve* une situation bien grave : le Directeur de la rédaction et l'administrateur, chacun d'eux liés par des antécédents hostiles à son collègue et persistant dans son hostilité, se trouvent avoir fait de *La Minerve*, M. Emmanuel Tassé un journal rouge libéral l'organe de MM. Blake et Mercier, et M. Joseph Tassé un organe bleu rougeâtre de la nuance de messieurs Chapleau et Nantel !

Quelque chose de plus grave encore : c'est surtout en manifestant son hostilité à la clique senécaliste et en l'accusant de malhonnêteté que M. Emmanuel a combattu M. Joseph. Donc ! M. Emmanuel imprimant à *La Minerve* la responsabilité de sa politique anti-senécaliste, se trouve en avoir fait un organe hostile à M. Senécal et surtout à M. Chapleau.

La Minerve hostile à M. Châ ! â ! ! â ! ! ! pleau ! ! ! ! C'est un cataclysme, tout simplement !

Aussi, *La Minerve* se loue-t-elle tous les jours de plus en plus de s'être affranchie de ces deux choses excessivement gênantes que l'on appelle la logique et les principes !

Question Universitaire

I

Les évolutions de "La Minerve"

Rien de plus intéressant à suivre que les évolutions successives de *La Minerve*, sur les questions religieuses et sociales qui, depuis quelque temps, occupent notre public. Ayant à défendre les attitudes multiformes et les opinions multicolores de son école, elle avance, recule, tourne, retourne, va à droite, va à gauche, affirme, nie, ment, se dément, etc, suivant les besoins du moment.

Compte-t-elle trouver dans le public une somme assez grande d'inconséquence, d'aveuglement, de manque de logique et de mémoire, pour pouvoir penser qu'il n'observe pas tout cela ? C'est vraiment prêter au public une trop forte dose d'ineptie.

Trouver moyen, dans le cours de chaque quinzaine, de souffler le froid et le chaud, de dire blanc et noir sur la même question, d'affirmer un principe et de le nier, suivant les besoins de la discussion, cela peut sembler habile ; mais c'est jouer gros jeu.

S'agit-il de l'Encyclique *Humanum Genus* ? *La Minerve* professe une telle déférence pour son Ordinaire qu'elle ne veut ni la publier, ni y obéir, ni même permettre que les autres se conforment aux prescriptions que le Pape y donne, avant que l'évêque du diocèse ne l'ait dûment promulguée.

S'agit-il [illegible] suite après, d'une décision, ou prescription, ou décret de la S. C. de la Propagande ? Vite ! *La Minerve*, cette fois-ci, ne s'occupe plus de la promulgation épiscopale. Dès qu'un journal suspect, que reproduit *La Minerve*, dit en donner une analyse, sans même dire à quelles sources il a puisé, encore moins s'il a même vu le document, il faut de suite s'incliner, accepter cette prétendue analyse comme un décret du St Siége, sous peine de s'entendre condamner par *La Minerve* comme "en révolte contre le Pape" et coupable de désobéissance perfide vis-à-vis ce document !

II

SES PROVOCATIONS

D'un autre côté, c'est elle qui ouvre le feu de la discussion dans la presse, en revendiquant pour elle et ses amis le triomphe d'une cause au bénéfice de laquelle ses maîtres ont accompli des vilainies et des trahisons inavouables.

Mais si elle dispose en maîtresse de la victoire et décrète notre écrasement, elle entend bien que nous n'ayions pas le droit de lui répondre !

Avons-nous le malheur de constater de quelle source plus que discutable vient l'information, et d'exprimer un doute si ça ne pourrait pas être qu'un *cancan* de presse ? Ajoutons-nous que, jugeant d'après une expérience bien établie, il y a neuf présomptions sur dix qu'un fait de cette nature est faux, dès que *La Minerve* l'affirme comme vrai : *La Minerve* déclare le Saint-Siège lui-même outragé, et notre journal passible d'excommunication pour insubordination contre le Saint-Siège ! Et de plus, elle nous ordonne de nous taire ! C'est à elle seule à parler, à affirmer, à calomnier, à dénaturer, à discuter, à nous attaquer violemment !

III

SILENCE !

Et elle cite son autorité ! Lisez :

> Loin d'être abrogé, le décret de 1883, *imposant silence à la presse catholique sur la question de l'Université Laval*, vient d'être solennellement confirmé par un nouveau décret émané de la Sacrée Congrégation de la Propagande.
>
> (*La Minerve*, 15 septembre).

Le silence est imposé à la presse catholique !

C'est pour cela que *La Minerve* a *recommencé la discussion* avec recrudescence de calomnies !

Elle ne se compte donc pas de "la presse catholique !"

Ou bien, suivant l'"*organe progressiste*," l'attaque brutale, le mensonge, le dénigrement n'étaient pas visés par le décret auquel elle fait allusion ; il n'y a que *la défense légitime* qui soit prohibée !

Pour elle, cette liberté illimitée de nous provoquer !

C'est à nous que le silence est imposé, de manière que nous ne puissions lui répondre.

Voyez avec quelle bonne foi elle applique à un décret que tout le monde ignore, ce que nous avons dit de l'organe du catholicisme libéral à Rome ; voyez quelle habileté elle met à substituer "*La Cour de Rome*" au journal suspect "*Le Moniteur de Rome*:"

> Après nous avoir dit qu'il était invraisemblable que Rome eût rendu un décret identique à celui mentionné au *Moniteur de Rome* ; après nous avoir donné une série d'objections qui constituent autant d'injures pour le Saint Siége, *L'Etendard* paraît s'être ravisé et être venu à la conclusion que le décret existe. Seulement, il oublie de nous dire s'il ignorait l'existence de ce décret lorsqu'il a lancé son article de vendredi dernier, qui gourmandait si vivement la Cour de Rome.
>
> *La Minerve* du 18 sept.

La nouvelle qu'il y a eu une décision à Rome est parfaitement confirmée. Mais quelle est-elle ? Est-elle venue sous forme de lettre, de *Monitum* de décret ?

Nous n'en savons encore rien. Dès les premières nouvelles, nous avons demandé, à qui de droit, ce qui en était. On nous a répondu qu'il était arrivé de Rome *un document* qui était destiné aux Evêques et qui ne pouvait, sans une grande inconvenance, être communiqué à la presse. Et voilà tout ! Nous n'avons pas insisté pour en savoir davantage.

La Minerve en sait-elle plus long que nous ? Il est vrai qu'elle a des recettes que nous ne connaissons pas pour escamoter les documents secrets, épiscopaux ou autres, les lettres confidentielles, etc. ; il est vrai qu'elle est habile à se renseigner à travers les fentes des portes et les trous des serrures. Quant à nous, nous dédaignons ces moyens.

Autre évolution : Dans sa feuille du 18 courant, *La Minerve* se déclare tout à fait étrangère au débat universitaire.

Mais dès le 19, elle traite les affaires de Laval, absolument comme si c'était son recteur qui parlait par ses colonnes :

> Nous pouvons ajouter que l'Université n'a fait aucune offre pour acheter l'Académie du Plateau.

Elle s'oublie même jusqu'à prononcer sur ce qui convient ou ne convient pas à Laval ! et, chose étrange ! elle parle à la première personne ! Parlant du terrain de la rue St-Denis, elle écrit : "*Cet endroit ne NOUS convient pas ! ! !*"

Il faut bien que ce soit Laval qui parle par sa bouche, car au moment où elle *ordonne* l'obéissance passive, où elle érige en un acte, de révolte en désobéissance la moindre question touchant la manière dont les dépenses *devant nous être imposées* vont être contractées, elle n'oserait pas pousser l'insolence jusqu'à se substituer elle-même à Laval, aux Evêques, etc, pour dire : tel terrain ne sera pas choisi, "*parce qu'il ne nous convient pas.*"

Dans son No du 18, *La Minerve* prétendant donner une analyse du décret strictement correcte, y trouve que "le St-Siège *exhorte tous les* "*Evêques de la province à se mettre* "*d'accord* pour qu'il ne manque "rien de nécessaire à la subsistance "et à la prospérité de Laval."

Cela, du moins, est conforme au décret de 1876, qui en confie l'exécution à l'épiscopat tout entier : "projet à l'exécution duquel *les* "*évêques*" etc., etc.

Mais dès son numéro du 19, elle change tout cela. Suivant elle, ce ne sont plus *les évêques* qui exécutent ; c'est Mgr de Montréal seul avec Laval. D'un trait de plume, *La Minerve* annulle partie du décret de 1876 ; et pourtant, elle disait qu'il était maintenu intégralement et la citation ci-dessus, qu'elle attribue au nouveau décret, renouvelle la même prescription.

Maintenu par le Pape ! Mais si *La Minerve*, elle, veut l'abolir partiellement ! ça change toute l'affaire !

V

QUI VA PAYER EN DÉFINITIVE ?

Or, le décret de 1876 disait :

> 1o "Que toutes les dépenses nécessaires "pour la succursale *devront* être à la charge "du diocèse de Montréal."

Or, *La Minerve*, elle, dit :

> Ces travaux vont se faire aux frais du Séminaire de Québec.

Et plus loin :

> Il est bien vrai que, par le décret de 1876,—cité par l'*Etendard* dans un autre passage de son article—les travaux *devaient être à la charge du diocèse de Montréal*. Mais si le confrère avait pris la peine de se renseigner, il saurait *que Sa Grandeur Mgr Fabre ayant déclaré à l'Université Laval qu'il n'était pas en mesure d'exécuter cette partie du décret*, un arrangement est intervenu entre Sa Grandeur et l'Université Laval.

Nous n'osons pas mettre en doute les dires de *La Minerve*, de peur qu'elle ne nous excommunie, et que peut-être notre dénégation ne se trouve atteindre le St-Siège et ne nous constitue en révolte ! mais pourtant, il nous semble assez improbable que Mgr de Montréal ait pris sur lui ainsi de changer le décret du St-Siège !...

Suivons, cependant, les affirmations de *La Minerve* :

> Par cette convention, le séminaire de Québec se charge de l'administration temporelle de l'Université Laval à Montréal. L'administration des deux branches de cette institution—soit à Montréal et à Québec—reste tout à fait distincte. Et quand le diocèse de Montréal voudra reprendre l'administration de la succursale, c'est-à-dire entrer en possession de toute la propriété, il pourra le faire en remboursant au séminaire de Québec le surplus de la dépense sur la recette, après vérification des comptes.

C'est bien beau d'entendre ainsi "*l'organe progressiste modéré*" nous raconter de prétendus arrangements que la masse des curés du diocèse, même ceux chargés des finances de l'Evêché, ignorent totalement ! Mais pour nous, nous risquons un mouvement de révolte contre *La Minerve* ! et nous osons préférer un document, mandement ou lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr de Montréal, communiquant ces faits importants aux fidèles de son diocèse, au mandement... pardon ! à l'article de *La Minerve*.

Ce n'est cependant pas dans l'intérêt de nos affirmations antérieures, que nous mettons en doute la vérité de ces dires de *La Minerve*, car ce qui précède confirmerait pleinement nos doutes et établirait clairement l'affirmatif de l'une de nos questions, savoir : que s'appuyant sur le décret de 1876 Laval va bien, il est vrai, avancer l'argent pour bâtir, mais que, si elle dépense deux à trois cent mille piastres, ce ne sera que "comme administrateur" seulement de la branche de Montréal, et que Montréal sera tenue de rembourser au Séminaire de Québec le montant total de ce qu'il aura dépensé à Montréal.

C'est à dire que Laval voulait faire des largesses princières pour tâcher de faire son affaire à Montréal, en laissant croire qu'elle nous comblait de ses munificences, et tout faire cela aux dépens de Montréal !

Les journaux donc qui veulent faire croire que Laval vient ici nous faire don de bâtisses princières du coût de deux à trois cent mille piastres, trompent notre public en disant ce qu'ils savent être faux.

La réponse de *La Minerve* justifie donc pleinement l'opportunité de notre question, quoiqu'en dise *La Minerve* elle-même.

La réunion de nos amis et les mouchards du "Monde"

Jouer un rôle déshonorant et méprisé, cela est bien laid ; s'en vanter publiquement, cela est ignoble et peint l'abjection morale où est descendu celui qui le fait. Le *Monde* affiche un cynisme qui ferait rougir même la *Patrie*.

La feuille qui joue ce rôle abject, après en avoir joué bien d'autres, parle ainsi qu'il suit :

> *Comme cette réunion était secrète*, nous nous conformerons à l'intention des organisateurs en n'en dévoilant que les traits les plus saillants.
>
> Vers neuf heures, une quarantaine de castors, arrivés un par un et en rasant les murs, comme des conspirateurs, se trouvaient dans les bureaux du Grand Vicaire. L'assemblée aurait peut être compté une dizaine de membres de plus, mais quelques uns eurent honte d'entrer sous les yeux d'une vingtaine de curieux qui s'étaient rassemblés sur la rue St Jacques.
>
> Deux ou trois, plus prudents que les autres, pénétrèrent dans la tour par la porte dérobée de la ruelle des Fortifications.
>
> Après avoir réclamé le silence, le Grand Vicaire conseilla d'élire un président. Le docteur Painchaud, de Varennes, fut choisi pour ce poste honorable et M. Gustave Lamothe condescendit à agir comme secrétaire.
>
> Parmi les membres du clergé, on distinguait le chanoine Lamarche, le curé Bédard et le curé Chevrefils. Parmi les laïques, les fauteuils d'orchestre étaient occupés par MM. Naz Bourgouin, Dr Bourque, Dr E Desjardins, U Emard, S Pagnuelo, L E De Bellefeuille, Desmarteau, Chaput et quelques autres. Il ne manquait que M. Pauzé, un des fondateurs, actuellement en villégiature à St Vincent de Paul.
>
> M. Prendergast, le trésorier de manœuvre, présente un rapport constatant un *léger* déficit, mais rempli d'éloges à l'adresse des administrateurs. Il porte la circulation du journal à 2,400 pour l'édition du matin et à 1,900 pour l'édition du soir.
>
> Ces chiffres sont sans doute un peu fardés, mais nous ne les discuterons pas, vu la droiture d'intention de celui qui les donne.
>
> Après ce rapport qui provoqua très peu d'applaudissements, le sénateur F. X. A. Trudel prononça un discours de deux heures, pour expliquer que les recettes n'étaient pas au niveau des dépenses, et qu'il fallait pratiquer une nouvelle saignée à la bourse des bienfaiteurs, si on ne voulait pas laisser péricliter l'œuvre.
>
> Après cet effort d'éloquence, les plus persuasifs des castors présents montèrent à la tribune puis on passa le chapeau.
>
> Le trésorier compta ses sous et annonça au milieu de bravos assourdissants qu'avec cela, on pouvait marcher encore quelques mois.

Ce rapport, avec ses insultes et ses hontes, donne cependant la preuve manifeste de ce fait important : il ne s'est trouvé que des gens loyaux parmi nos amis ; aucun des mouchards n'a réussi à souiller nos bureaux de leurs présence ; l'espion en chef a dû, pour faire son rapport, inventer, comme c'est d'ailleurs son habitude, pour pouvoir réussir à faire, avec les quelques bribes d'informations mouchardées ici et là, un rapport de quelque vraisemblance.

Il constate aussi les faits suivants :

1o Les mouchards, tout en avouant qu'ils n'ont pas vu entrer tout le monde, ont compté une quarantaine de citoyens honorables venus pour applaudir à notre œuvre et l'aider au besoin. (Il est vrai que parmi les noms qu'il donne, il y en a juste autant de supposés que de véritables : Quand on s'appelle *Le Monde*, il faut bien mentir, même sans objet). Tandis que *Le Monde*, nous l'en défions, ne peut citer un honnête homme qui avoue être son ami, qui déclare approuver sa conduite. Ses vrais propriétaires ont honte de leur propriété et cachent leurs noms, pour se faire représenter devant le pays par des hommes de paille ! Ils admettent par là que cet instrument de spéculation véreuse est un instrument inavouable, un outil déshonoré.

2o *Le Monde* affiche son cynisme en insultant trois de ses propres fondateurs, trois prêtres éminents, trois hommes au dévouement, aux sacrifices de qui il doit de pouvoir traîner aujourd'hui sa méprisable existence.

En le faisant, il ne risque rien, vu que tous ses anciens amis, *à l'unanimité*, l'ont répudié avec dédain, et que nous pouvons le défier de citer le nom *d'un seul* de ses fondateurs qui ait conservé quelque respect pour lui.

Le Monde parle de la "porte dérobée de la ruelle des Fortifications." Or, cette porte est précisément la moins *dérobée*, puisque l'on ne peut entrer par là sans traverser les ateliers et être vu par au moins une dizaine d'ouvriers typographes et autres employés.

3o *Le Monde* avoue qu'une souscription additionnelle faite, séance tenante, "*reçue par des bravos assourdissants*", est suffisante pour faire vivre notre journal durant quelques mois. Lui qui ne conçoit que *les grosses opérations*, celles qui donnent des cent mille piastres, il méprise ce qu'il appelle "compter des sous" pour faire vivre une œuvre honnête. Mais son aveu est là. Il reconnaît que si des opérations magnifiques ne donnent pas encore de grands revenus, vu le peu de temps que nous existons, nous vivons de deniers donnés par dévouement, par des gens honorables. Le public, lui, trouvera que c'est beaucoup mieux que de se vendre, et de se faire payer, pour une besogne inavouable, avec de l'argent escamoté à l'état.

4o *Le Monde* n'a pas voulu toucher à la question des chiffres. Même les mouchards qu'il envoie dans nos ateliers sont obligés de constater que notre œuvre suit constamment une marche ascendante dans la voie du progrès, tandis que lui, subit des baisses de circulation et des renvois d'abonnements désespérants, malgré qu'il se donne au rabais et qu'il ait baissé son prix d'abonnement à quasi la moitié du nôtre.

Les seuls chiffres qu'il donne, et il les donne croyant par là pouvoir diminuer à son avantage le chiffre de notre circulation, prouvent par eux-mêmes qu'ils sont incomplets. Tout le public sait que nous avons *trois éditions par jour*, sans compter l'hebdomadaire. Or, il ne cite que des chiffres se rapportant à deux.

Nous publierons ces jours-ci, certaines *résolutions* "*adoptées*" *à l'unanimité*, "*au milieu de bravos assourdissants.*" Et *Le Monde* dont les espions ont pu apprécier le caractère et la position de la "quarantaine de castors" qui se trouvaient à l'assemblée, verra si elles n'assurent *que* "*quelques mois d'existence*" à L'ETENDARD.

Lettre du Pays des Pieds-Noirs

Le roi de la prairie Arsoskitsipapiw—L'homme au cœur bon, ou le R. P. Lacombe—Feu Mes. J. Bte Thibault.

L'on avait bien fumé le calumet dans la tente de *Natousapi*, car, une fois la glace brisée, une fois que le sauvage est convaincu que vous venez le visiter en ami, il manifeste sa joie par une série de sons gutturaux qui rappellent le cri des soldats du Sud tombant sur ceux du Nord, pendant la guerre de sécession. Alors la paix est faite ; on se donne la main et les pipes s'allument. Les enfants et les femmes ne prennent jamais part à la conversation, à moins que vous ne les y invitiez, en leur adressant le premier la parole. Au milieu de la loge est allumé le feu ; assis autour de ce foyer, ou plutôt accroupis sur nos jambes, nous causons en fumant.

Natousapi parle assez correctement l'anglais. Il est païen : cependant, il porte un grand respect et une sainte admiration au "*roi de la prairie*, *l'homme à la médecine extraordinaire que les esprits protègent* et que les Pieds-Noirs appellent : *Arsoskitsipapiw*, ou l'homme au bon cœur." C'est ainsi que mon interlocuteur appelait ce cher Père Lacombe ; il me raconta une foule d'histoires sur son compte. Le Père Lacombe n'est plus pour moi depuis lors qu'un *égoïste !* qu'un *sournois !* et qu'un homme dont il faut *se défier* quand il s'agit de lui-même.

Je croyais le connaître, et je ne le connaissais pas du tout.

Oui, un *sournois !* qui fait ses coups en dessous ! un *égoïste !* qui garde toutes les grandes choses pour lui et qui n'en fait pas même une petite part à ses amis ! Ah ! mon sauvage m'en a compté de belles sur son compte. Si j'avais le cœur dur, je pourrais vous faire pleurer à votre saoûl, rien qu'à vous raconter le dévouement, les sacrifices, les vertus et l'héroïsme du Père Lacombe ; de cet homme fait pour briller sur les plus grands théâtres à cause de son esprit inventif, fertile, éclairé, fin et délicat, à cause de ses talents hors ligne, à cause de sa grande âme et des belles qualités de son cœur, mais qui, pour sauver des âmes à Dieu, s'est fait *sauvage*, s'est enfoncé au loin dans les déserts, a vécu de la vie la plus dure, la plus humble, la plus dangereuse, la plus repoussante. Ah ! quelle belle vie que celle de ce missionnaire ! quelle abnégation ! quelle sainteté ! Il faut visiter le théâtre de ses exploits pour le connaître ; il faut entendre les protestants, les païens même, faire son éloge, pour comprendre jusqu'où peut aller le dévouement ! pour embrasser, d'un coup d'œil, l'étendue de la charité du prêtre missionnaire, surtout de celle du Père Lacombe.

A la condition expresse que vos lecteurs, pour une fois, gardent le secret ! chose peut-être au-dessus des forces féminines—je vais vous raconter certains exploits du P. Lacombe. Mais, de grâce, n'allez pas me découvrir, car je me propose d'aller le voir au retour des Montagnes-Rocheuses et je veux le trouver tel que je l'ai connu, l'humeur souriante, le cœur sur la main, la joie dans l'âme et tout rayonnant de bonheur à la vue d'un ami.

Le P. Albert Lacombe est né à St Sulpice, P.Q., le 28 février 1827. Il étudia au collége de l'Assomption, protégé par M. le V. G. Viau. Il devint secrétaire de Mgr Bourget. Ordonné prêtre à St Hyacinthe le 14 juin 1849, il part pour Pembina et y apprend le Sauteux avec le Rév. Messire Belcourt. En 1851, il retourne au Canada et revient dans l'Ouest en compagnie de Mgr Taché,—devenu coadjuteur de Mgr Provencher dans la Saskatchewan,—pour y remplacer feu M. le G. V. J. Bte Thibault, décédé, en 1872, à St. Denis en bas, sa paroisse natale. M. Thibault a été le premier missionnaire de l'extrême Nord-Ouest. Né en 1811, on le retrouve, simple minoré, à St Boniface, en 1833 ; ordonné prêtre par Mgr Provencher, la même année, il est chargé des missions de la vallée de l'Assiniboine.

En 1845, il devient vicaire général et part pour la Saskatchewan et y fonde la mission de Ste Anne. Sa vie en fut une d'héroïsme et de charité. Premier missionnaire du Far-West, il fut exposé à toutes sortes de vicissitudes. Son caractère et sa vertu le firent triompher de tous les obstacles ; sa mémoire est vénérée dans tout l'Ouest et son nom ne s'y prononce qu'avec respect. Il fut le premier écrivain *Cris* et il composa en cette langue, des prières, un catéchisme, des cantiques, des hymnes, etc. Son départ du Fort-Auguste (aujourd'hui Edmondton) causa un vide immense et un vif chagrin ; les vieillards pleurent encore au souvenir de Messire J.-Bte. Thibault.

Or, c'était cet homme si estimé, si vénéré, si saint, que venait remplacer vers 1852, le Révd. P. Lacombe, devenu Oblat vers cette époque. Pendant un quart de siècle, le Père Lacombe habita les prairies avec les sauvages et les métis. Ce fut la vie la plus extraordinaire possible que la sienne.

Jamais on ne saura toutes ses prouesses, toutes ses actions sublimes en l'honneur de son Dieu, le Père Lacombe étant muet comme une carpe quand il s'agit de lui-même.

Il avait sacrifié son repos, son bien-être, son avenir, sa famille, la civilisation, enfin tout ce qu'il possédait pour les sauvages. Le Ciel lui faisait entendre la voix de ces malheureux.

Il semblait lui dire :

"Porte leur en ton sein la grâce et la prière :
Sois la voix qui console et qui guérit.
Sois, dans la nuit profonde, un vase de lumière
Et que Satan recule au nom de Jésus-Christ."

Et Satan recula. Plus de 3,000 enfants baptisés et rendus au ciel, servent là haut de "vases de lumière" pour éclairer la route de leurs malheureux parents. Le Père Lacombe est la "voix qui console" et la "main qui guérit." Combien de larmes n'a-t-il pas séchées ? combien de maux n'a-t-il pas guéris ? A combien de pauvres vieillards délaissés n'a-t-il pas ouvert la route du bonheur ? Mais laissons parler Natousapi :

"Un jour, *Arsoskitsipapiw* (le Père Lacombe) voyageait sur la prairie en compagnie de trois sauvages chrétiens. Au loin, sur les collines, il aperçoit des tentes qui brillaient au soleil. C'étaient les wigwams d'un camp de Pieds-Noirs, qui *n'avaient pas encore pris la prière*. Il s'y dirige et y est bien reçu. Le buffalo abondait alors et jamais l'étranger n'était repoussé quand il venait en ami. Au moment de repartir, un jeune homme dit au Père Lacombe : pourquoi ne viens-tu pas voir mon vieux père, il s'en retourne au *pays de ses pareils* ? Tiens mon cheval, fit le missionnaire, et il entre dans la loge indiquée. Un grand vieillard maigre, osseux lui tend la main : il était presque mourant.

Le Père Lacombe donne l'ordre à ses compagnons de *camper* là ; il était décidé à passer la nuit avec le pauvre vieux malade. Puis, revenant près de celui ci, il lui parle de la religion, des mérites et de la bonté de Jésus-Christ, des mystères de la foi, etc.

Enfin, il demande au moribond s'il veut être baptisé ? "Fais ce que tu voudras, répond celui-ci, tu connais plus que moi." Continuant à l'instruire et voyant sa sincérité, le missionnaire baptise le malade et l'exhorte à la mort. Puis, au moment de le quitter, il se penche pour déposer sur le front régénéré du mourant, un dernier baiser. Alors, le crucifix du Père Lacombe, s'échappant de sa ceinture, tombe entre les mains du vieillard. Celui-ci le saisit avec énergie et redemande le nom du crucifié ?—Jésus : répond le Père.—"Jésus," reprend le malade, ah ! si je t'avais connu plus tôt, comme je t'aurais aimé ! comme je t'aurais servi !" *L'homme de la prière* s'enfuit le cœur gros et les yeux aveuglés de larmes.

FRONTENAC.

Des bords de la Rivière aux Arcs,
31 août 1884.

LE GRAND PURIFICATEUR DU SANG
Infaillible DE BRISTOL,
SALSEPAREILLE dans son action

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que Lundi le sixième jour d'Octobre prochain, seront vendus par autorité de justice par encan public au plus offrant et dernier enchérisseur les lots de terre ci-après désignés, savoir :

1o—Les Nos. 116 et 117 de la subdivision du numéro officiel neuf cent deux (No. 902) des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier St. Louis, dans la cité de Montréal : ces lots sont vis-à-vis la rue Cherrier sur la rue St. Denis. Sans bâtisses.
Vente à 9 heures de l'avant-midi.

2o—Le lot de terre No. 646 des plan et livre de renvoi officiels du dit quartier St. Louis ; ce lot est situé sur la rue Ste Elizabeth, avec maison portant le No. 200 et autres bâtisses y érigées.
Vente à une heure de l'après-midi.
Ces lots dépendent de la communauté de biens d'entre W. Lamontagne et feu P. Laforest.
Ces ventes auront lieu sur les lots mêmes. Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné, No. 42 rue St. Vincent, Montréal.
JOS. CHARTRAND, N.P.
Montréal, 17 septembre 1884.   6i-2fs-17s

ESCOMPTE

Un ESCOMPTE de TROIS pour CENT sera accordé sur les taxes et cotisations de l'année courante payées le ou avant le PREMIER OCTOBRE prochain 1884, et de DEUX POUR CENT sur les taxes et cotisations payées entre le Premier Octobre et le Premier Novembre 1884.
Après cette date l'intérêt sera chargé. Des comptes seront fournis à toutes personnes qui en feront la demande.
JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité
HOTEL-DE-VILLE,
Montreal, 17 sept. 1884 }   18s-3t

DÉPARTEMENT
— DES —
CHEMINS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour égoûts," seront reçues au bureau du Greffier de la Cité jusqu'à MERCREDI, le 24 SEPTEMBRE courant, à MIDI, pour la construction d'égoûts dans les rues ou parties de rues ci-dessous mentionnées, avec les connections nécessaires, suivant les sections et devis que l'on peut voir au bureau du soussigné, savoir :
Rue Sainte-Catherine—A partir de la rue Guy jusqu'aux limites ouest de la cité ;
Rue Guy—A partir de la rue Sainte-Catherine en allant au sud, sur une distance d'environ 150 verges ;
Rue Versailles—A partir de la rue Saint-Jacques jusqu'à la rue Notre-Dame.
On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Le comité des chemins se réserve le droit d'accepter des soumissions pour un ou plusieurs égoûts.

AVIS AUX INTÉRESSÉS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire les égoûts ci-dessus mentionnés avec les connections, dans le cours de la présente saison ; et les propriétaires dans les dites rues ou parties de rues pourront profiter de l'occasion pour faire les embranchements de leurs maisons au cours dans les dits égoûts publics ; et les propriétaires dans les dites rues ou parties de rues qui s'opposent à la construction des dits égoûts sont par le présent notifiés que leurs objections doivent être soumises [illegible] des chemins ou à l'Inspecteur [illegible] de la Cité, le ou avant le vingt-[illegible]ième jour de septembre courant.
Par ordre,
PERCIVAL W. ST-GEORGE,
Inspecteur de la Cité.
Bureau de l'Inspecteur de la Cité.
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 19 sept 1884 }   19s-21

AVIS AUX AMATEURS DE CHEVAUX

Le soussigné offre en vente une magnifique paire de chevaux bien pareils, d'une seule couleur, sous poil noir. Prix modéré.
THEOPHILE TRUDEL,
St. Prosper, comté de Champlain.
2sf 24-jno

RESULTAT DE L'EXPOSITION.

NOTRE VENTE SPÉCIALE pour l'Exposition et notre grande installation de Fourrures ont attiré une foule d'étrangers et d'acheteurs.
NOS CAPOTS et MANTEAUX en Seal, Mouton de Perse, Astrakan, Bokara et Chat sauvage ont été admirés et un grand nombre ont été achetés.
NOS CASQUES et MANCHONS font certainement fureur. Les qualités sont si belles et les prix si bas !
Voici les froids qui nous arrivent bientôt. Nous continuerons notre vente de Fourrures de l'Exposition pendant quelque temps encore. Que tous en profitent.
CHS. DESJARDINS & Cie.,
637 & 639 rue Ste-Catherine—Aux TROIS CHEVREUILS

ENCYCLIQUE
Humanum Genus,
— DE —
Sa Sainteté Léon XIII
— ET —
MANDEMENTS
Des Evêques de Montréal, Rimouski et Trois-Rivières.
Brochure de 50 pages, format 8vo.
A VENDRE chez les principaux libraires de Montréal, Québec, Trois-Rivières, St Hyacinthe, et dans les dépôts de journaux.
PRIX . . . . . . 5 cents

ECOLE DE
Médecine et de Chirurgie
DE MONTREAL.
Les cours de cette Institution commenceront
MERCREDI, le 1er Octobre prochain.
L. D. MIGNAULT,
7a jus   *Sec. E. M. C. M.*

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

Lundi le vingt-neuvième jour de septembre courant, à DIX heures de l'avant-midi, sur les lieux, sera vendu aux enchères publiques, un emplacement situé dans la cité de Montréal, portant le numéro quatre cent six sur le plan et au livre de renvois officiels du quartier Ste. Marie de cette ville, et le numéro quatre-vingt sept (No. 87), de la rue Maisonneuve.
Cet emplacement dépend de la communauté de biens qui a existé entre Louis Huet dit Dulude, charcutier, et feue Dame Eloise Jodoin, son épouse.
Pour les conditions, s'adresser aux notaires soussignés.
Montréal, le 11 septembre mil huit cent quatre-vingt quatre.
BEAUDRY, LESAGE & LESAGE,
Notaires.
Par C. E. G. LESAGE.
No. 67 rue St. Sulpice, Montréal.   6i-2fs

LOTERIE NATIONALE
— DE —
COLONISATION
Fondée sous l'autorité de l'acte de Québec. 32 Vict., ch. 36.
M. le CURE LABELLE, Directeur
S. E. LEFEBVRE, - - - SECRÉTAIRE
C. H. A. GUIMOND, - AGENT-GÉNÉRAL
VALEUR DES LOTS
$50,000
GROS LOT, $10,000
Un immeuble d'une valeur de
1920 AUTRES LOTS
Prix du Billet, $1.00.—Un escompte de 5 o/o est accordé sur 10 billets ; 10 o/o sur 50 billets, et 15 o/o sur 100.
Pour plus amples informations, voir le Prospectus, ou s'adresser au bureau, No. 17 Place d'Armes, Montréal.
On demande des Sous-Agents.
17 juin-jno

VER SOLITAIRE

Un homme de science allemand éminent, a récemment trouvé un spécifique absolu contre le ver solitaire, un extrait de racine. Ce remède est plaisant à prendre et nullement dangereux pour le patient, tandis qu'il est la terreur du Ver Solitaire qui abandonne sa victime, et est rejeté en entier, avec la tête, tandis qu'il est encore en vie.
Un médecin a employé ce spécifique dans plus de 400 cas, avec un succès complet dans tous. Guérison garantie.
Aucun paiement demandé avant l'évacuation de la tête du ver.
Envoyez un timbre pour circulaires et conditions.
HEYWOOD & Co.,
19 Park Place, New-York.
2 juillet 84

La Farina de Catelli

AUX FAMILLES—Faites usage de la Farina de Catelli, recommandée par la Faculté Médicale de Montréal, pour les enfants, les malades, les convalescents, les personnes affligées de débilité générale. Les dyspeptiques les plus atteints peuvent s'en nourrir, sans éprouver le moindre désagrément. Direction pour la préparer sur chaque paquet. En vente chez les principaux épiciers. En gros chez C. H. CATELLI, manufacturier de Vermicelli, Macaroni, &c., 57 rue Perthuis, Montréal.
18 mars 84

BREVETS

MM. MUNN & CIE., du journal *The Scientific American*, continuent à agir comme Solliciteurs pour Brevets d'invention, Caveats, Marques de Commerce, Droits d'auteur, pour les Etats-Unis, le Canada, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Des pamphlets concernant les Brevets sont envoyés gratuitement. Trente-sept ans d'expérience dans ce genre d'affaires.
Les Brevets obtenus par l'intermédiaire de MM. Munn & Cie. sont insérés dans *The Scientific American*, plus grand, le meilleur, et le plus répandu des journaux scientifiques. Hebdomadaire, $3.20 par année. Gravures splendides et rapports des plus intéressants. Copie-échantillon, envoyée gratis sur demande. Adresse, MUNN & CIE., bureau du *Scientific American*, 261 Broadway, New York.

Propriété a Vendre

Les manufacturiers et toutes personnes ayant besoin d'un vaste bâtiment pourront se procurer, à des conditions exceptionnellement avantageuses, cette magnifique bâtisse en pierre de taille et brique [illegible]
[illegible]
A VENDRE AUSSI A CONSTRUIRE [illegible]
S'adresser au notaire [illegible]

AU COMMERCE
EXCLUSIVEMENT.
H. R. IVES
& CIE.
Rue Queen, Montreal
Notre nouveau catalogue illustré de ferronneries et autres articles est maintenant prêt, et sera envoyé sur application   21j

Amers Canadiens.
Ce trésor des Dyspeptiques guérit, entre : Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes.
PRÉPARÉS PAR LE
Dr. N. LACERTE
LEVIS, P. Q.
En vente chez les pharmaciens, et en dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame.
[illegible]

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } Cour Supérieure.
DISTRICT DE MONTREAL. } No. 767.
Rose Anne Lapierre, dûment autorisée,
Demanderesse.
vs.
Tancrède Trudel, son époux, médecin de la cité et du district de Montréal,
Défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 28 Août dernier.
Montréal, 3 septembre 1884.
I. J. MAILLET,
11s-5i-1fs   Avocat de la Demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR
District de Montréal. } SUPERIEURE
No. 778.
Stéphanie Roy, dument autorisée,
Demanderesse
vs
Désiré Laurin, son époux, cultivateur de la paroisse de St. Joseph de la Rivière des Prairies, district de Montréal,
Défendeur.
Une action en séparation de biens a été intentée le 23 août dernier.
L. L. MAILLET,
Avocat de la Demanderesse.
Montréal, 3 Septembre 1884.   5i-1fs-16s

LA
REVUE CANADIENNE
Est la principale publication littéraire
—DU—
CANADA-FRANCAIS.
Elle se publie mensuellement par
Livraisons de 64 pages
Et elle contient régulièrement un grand nombre d'articles inédits dûs à nos principaux littérateurs.
LA REVUE CANADIENNE
Est maintenant dans sa dix-neuvième année d'existence.
Fondée en 1864, elle a traversé les grandes crises financières qui ont vu tomber les autres publications du même genre.
LA COLLECTION complète de la REVUE est le recueil le plus précieux de la littérature nationale.
La Série complète comprend DIX-NEUF volumes qui font partie indispensable de toute bibliothèque canadienne
Les numéros du commencement de la nouvelle série (1881) sont accompagnés de deux index,—l'un par ordre alphabétique de matières et l'autre par noms d'auteurs,—qui permettent aux lecteurs de retrouver facilement les écrits publiés sur divers sujets.
Le prix d'abonnement à la *Revue Canadienne* est de
$2.50 par année.
ADMINISTRATION AU
No. 37, Rue St. Jacques,
MONTREAL.

BULLETIN

Conformément à la décision de la conférence, au sujet des finances de l'Egypte, à laquelle Northbrook, sir Evelyn Baring, Nubar Pacha et autres prirent part, le ministre des Finances a donné des ordres pour que les revenus assignés à la caisse de la dette publique pour le rachat de la dette commune soient versés temporairement dans le trésor égyptien. Le but est de permettre au trésorier de payer les dépenses courantes du gouvernement et le tribut à la Turquie.

L'acte du ministre des Finances d'Egypte en transportant les revenus assignés à la caisse du trésor de l'Egypte a créé une profonde sensation. Les journaux de Paris dénoncent vigoureusement la politique de l'Angleterre. Le *Paris* fait appel aux puissances pour qu'elles protestent contre une aussi audacieuse violation de la loi internationale au sujet des liquidations.

Une autre dépêche du Caire dit que la suspension du fonds d'amortissement rencontre l'approbation générale excepté de la part de la colonie française. On prétend, ici, que Berber n'a pas été incendiée. L'agent diplomatique français au Caire a reçu un télégramme du consul français à Khartoum portant la même date que celui de Gordon. Le chef des Kabbabish dit que sa tribu fournira des provisions à l'expédition de Gordon et se réunira aux Anglais, en cas de défaite du Mahdi. Le Nil baisse lentement, mais des bâtiments de toutes dimensions peuvent passer à travers la cataracte à Assouan, quand ils sont chargés convenablement.

Il est rumeur que le colonel Stewart s'est emparé de Berber et y a mis le feu. Des télégrammes du général Gordon se plaignent de la lenteur des autorités à envoyer du secours et de ce que le nombre des rebelles va en augmentant.

On rapporte que Ferry serait prêt à laiser de côté la question d'indemnité pourvu que la Chine cède le port de Kelung à la France durant l'espace de 99 ans.

—Fumez le nouveau cigare L A C.

AFFAIRES MUNICIPALES

Comité de Santé

Hier après-midi, a eu lieu à l'hôtel de ville une réunion du comité de santé.

Etaient présents, MM. les échevins Mooney, président, Gray, Berger, Tansey, Beausoleil, Beauchamp et le Dr Mount.

Le Dr LaRocque dit qu'il est heureux de voir que M. le président a eu une entrevue avec les commissaires des écoles protestantes et qu'il s'est arrangé avec les préfets des dites écoles pour avoir un rapport immédiat de toute maladie contagieuse qui se déclarerait chez les élèves. Il espère qu'on pourra obtenir les mêmes résultats chez les commissaires catholiques et qu'on établira un système régulier d'inspecteurs.

Le comité approuva cette suggestion et le président charge le Dr LaRocque de voir à obtenir ce qu'il a proposé de demander.

M. l'échevin Gray soulève la question de l'inspection de la glace. La question est quelque peu discutée. Il est convenu que les hommes de la police sanitaire examineront la glace sur les trottoirs et quand ils la verront de mauvaise qualité, s'informeront du nom du commerçant et sur leur rapport, l'inspecteur ira voir les glacières de tel commerçant.

On reçoit une soumission de la part de M. King pour l'achat du bain à Boucherville; il offre $5,000, toutes dépenses de transport etc; à la charge du comité.

La soumission est jetée au panier.

Sur motion de l'échevin Beauchamp, il est décidé de vendre ce bain à l'encan et de faire annoncer la vente à la porte de l'église, dimanche.

Le sous comité nommé pour examiner le contrat actuel des vidanges, présente son rapport.

Parmi ces principaux changements on décide de faire déposer les ordures à 1½ mille de la cité, et de donner jusqu'au 1er février pour l'exécution du contrat.

Il est décidé de demander des soumissions pour ce travail et de donner champ libre aux soumissionnaires jusqu'au 24 octobre prochain.

Il est décidé de faire clore le bain de l'île Ste Hélène immédiatement et celui de la rue Wellington, le 1er octobre prochain.

M. le président dit qu'il a reçu des papiers d'une grande importance du docteur Bessy et qu'il aimerait à convoquer une réunion spéciale de ce comité pour considérer ces documents et avoir des explications du docteur Bessy.

Lundi est fixé pour cette assemblée spéciale.

M. l'échevin Grenier, qui est présent, réfère à l'article publié dans *L'Etendard* et dit qu'il espère qu'il espère que les autres journaux suivront la voie tracée par *L'Etendard* et donneront un encouragement désintéressé à ce bureau dans ses travaux.

Une longue discussion s'engage quant aux procès institués en cour du Recorder par le bureau de santé, et perdus l'un après l'autre en raison de défectuosité dans le règlement.

L'affaire est remise à plus tard.

Et le comité s'ajourne.

Etoffes à Manteaux

Ce département a été assorti avec le plus grand soin et comprend les étoffes les mieux appropriées à la saison d'automne.

Meltons à manteaux dans les couleurs les plus nouvelles.

Etoffes noires et de couleur, le plus grand assortiment de la ville.

Aussi, la plus grande variété d'ornements et de garnitures dans les goûts les plus nouveaux.

Toutes ces marchandises sont vendues aux prix du gros.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Ste-Catherine
et St-André.

—Fumez le nouveau cigare L A C.

Peinture élastique "Star Gloss"

Cette peinture populaire à juste titre vient de voir ses mérites reconnus de nouveau. Elle a remporté une *médaille de bronze* à l'exposition du Canada pour 1884.

Elle a reçu aussi un premier prix à l'exposition de mars 1875 et un diplôme aux expositions de 1881 et 1882.

Cette peinture est justement adaptée à notre climat. Elle est élastique dans les temps chauds et dure au froid. L'air ne peut pas pénétrer à travers et elle ne casse pas.

Pour tout ouvrage au dehors, elle est préférable à toute autre peinture, parce qu'elle couvre un plus grand espace, qu'elle conserve son vernis et qu'on peut l'employer sur le bois, sur le fer, etc.

A. A. WILSON & CIE.
219, rue St Paul,
Montréal.

TELEGRAPHIE

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Dépeches de Nuit

CANADA

Température

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Toronto, 20, 1 h. a.m.

Vallée du St Laurent :

Vents modérés à frais du sud-ouest au nord-ouest. Temps beau, précédé de quelques pluies locales, le matin. Pas grand changement dans la température.

Navigation

Sorel, 19—La profondeur des eaux dans le chenal du St Laurent était à six heures, p. m. de vingt-cinq pieds, neuf pouces.

ETATS-UNIS

Tremblement de terre

Dubuque, 20—Le tremblement de terre s'est fait sentir, ici, hier, vers 2 hrs. après-midi. Les imprimeurs dans la bâtisse du *Herald* ont senti l'édifice trembler et vaciller.

Suicide

Louisville, Ky, 20—Ida Alton, de Pine Hill, s'est suicidée, hier matin, en prenant du chloroforme. Elle devait se marier, hier soir, mais le fiancé ayant reculé la date du mariage, elle n'a pu survivre à une telle calamité.

Tremblement de terre

Toledo, 20 — Le choc produit par un tremblement de terre, hier après-midi, a duré quinze secondes. Le bruit ressemblait à l'explosion d'une mine dans le lointain. Les rapports qui nous arrivent des villes environnantes sont que le tremblement de terre s'est fait sentir dans ces localités. Certaines maisons ont tremblé et des effets ont été déplacés.

En ballon

North Adams, Mass, 20—G A Rodgers, aéronaute, et G H Knight, son assistant ont laissé hier, North Adams en ballon. Après beaucoup de misère et d'anxiété, ils sont parvenus à descendre sains et saufs à South Williams. Pendant quelque temps, ils se sont cru perdus.

PEROU

Troubles

Lima, 20—Les nouvelles de Tacna sont que des fugitifs du Pérou ont été obligés de s'éloigner de cette ville sous un délai d'une heure ou d'être emprisonnés. Ils se rendirent à Iquique, mais à leur arrivée ils furent traités comme des prisonniers et accusés d'avoir violé les lois de la neutralité en fomentant la révolte contre le gouvernement d'Iglesias. On leur rendit la liberté, à condition qu'ils feraient rapport tous les jours à la police sur leurs agissements.

ANGLETERRE

Désordres

Londres, 20—On rapporte que le parti irlandais des Invincibles se prépare à commettre de nouveaux outrages contre la propriété de personnages éminents. Des ingénieurs nihilistes préparent des bombes. Deux hommes qui avaient sur eux une proclamation nihiliste ont été arrêtés à la gare du chemin de fer de Vienne à Varsovie.

IRLANDE

Assemblée publique

Le comte Spencer a déclaré que plusieurs démonstrations de nationalistes qui ont été annoncées auront lieu prochainement.

ITALIE

Choléra

Rome, 19—437 nouveaux cas de choléra et 283 décès à Naples durant les dernières 24 heures. 56 cas et 24 décès dans la province de Naples, 93 cas et 36 décès dans les autres parties de l'Italie.

RUSSIE

Attaque contre les Nihilistes

Moscou, 20—La populace a brutalement attaqué, hier, un convoi du parti nihiliste en route pour St Petersbourg. Les gendarmes furent obligés de se servir de leurs baïonnettes.

Nouvelles Maritimes

Québec, 19—Le vapeur de la malle Allan "Circassian" remontait la pointe sud d'Anticosti à 2 h. p m aujourd'hui, et est attendu au port demain soir. Le vapeur "Warwick" a jeté l'ancre à Indian Cove, ce matin.

Guerre du Soudan

Le Caire, 20—Aucune nouvelle n'a été reçue du consul autrichien à Khartoum depuis le mois d'avril. On entretient des craintes sérieuses à son égard.

Le Caire, 20—On annonce que Wolesly se mettra en marche avec ses hommes le 12 octobre.

Bain nocturne

Vers deux heures, hier matin, au moment où le détective Richardson arrivait au poste central, il entendit tout à coup comme le bruit d'un poids pesant qui tombe à l'eau.

Le détective accourut aussitôt à la fontaine et aperçut un homme qui faisait des efforts pour sortir de l'eau. Cet individu expliqua alors qu'il arrivait d'Ottawa et que n'ayant pas réussi à trouver d'abris pour la nuit, il s'endormit sur le bord de la fontaine sans prévoir qu'un bain froid viendrait couper court à ses rêves.

On logea le pauvre homme au poste où il passa le reste de la nuit.

L'exposition à Huntingdon

Le comté de Huntingden vient aussi d'avoir son exposition agricole ; elle a duré deux jours, le 17 et le 18 courant.

Le premier jour on a compté 3,000 visiteurs, c'est-à-dire, quelques centaines de plus que le nombre de ceux qui ont assisté à l'ouverture de notre exposition.

Les bestiaux et les instruments aratoires exhibés étaient magnifiques ; Les légumes ont été, surtout, de qualité supérieure.

Les entrées étaient au nombre de 2,000, et on a accordé $1200 de prix.

FAITS DU JOUR

Ephémérides—Samedi, le 20 septembre. Lever du soleil, 5 h 46 ; coucher, 6 h 2.

Fête de Saint-Eustache et ses Compagnons.

1883—Arrivée à Hambourg pour les grandes manœuvres de l'armée allemande, de l'empereur Guillaume, du roi Alphonse d'Espagne, du roi Milan et des princes.

En prison—Il y a actuellement 126 prisonniers dans la prison des hommes.

Progrès—Les travaux de la pose des égouts à Ste Cunégonde avancent rapidement sur la rue Vinet

Trouvé—On a trouvé, hier soir, sur la rue Windsor, une valise remplie de bonbons ; on pourra la réclamer au poste central.

Au Pacifique—On dit qu'il n'y a pas beaucoup plus de cent ouvriers qui travaillent actuellement dans les ateliers du Pacifique.

Changements—A partir de lundi, le convoi local qui laisse Vaudreuil le matin pour venir à Montréal, discontinuera le service ainsi que le convoi qui laisse la gare Bonaventure, le soir à 6.10 heures.

Chute—Un homme du nom de Larose est tombé d'une hauteur de 20 pieds, hier soir, dans la rue Iberville, mais il ne s'est heureusement fait aucun mal.

Avaries—Le vapeur "Bristol" parti de Montréal, avant-hier, est arrivé à Québec, hier soir ; en route, le gouvernail a frappé sur le roc et a souffert quelqu'avarie. On doit examiner soigneusement le navire avant de le mettre en mer.

Aux dames—Vous n'avez qu'à passer au Syndicat Canadien, Dupuis, Dupuis et cie, coin des rues Ste Catherine et Amherst et voir la richesse, la nouveauté et l'élégance de leurs chapeaux, pour vous convaincre de l'habileté et du bon goût de leurs modistes. —4i19s

Feu M. Bélanger—Les funérailles de feu M. Philippe Bélanger, de son vivant membre du corps de musique de la Cité, ont eu lieu, hier après-midi, au milieu d'un grand concours d'amis. La "Cité" précédait le cortège. Le service funèbre a été chanté à l'église Ste Brigide.

Personnel—M. Odillon Lemire bien connu dans le monde du commerce de nouveautés est maintenant au Syndicat Canadien Dupuis, Dupuis et Cie. C'est encore une bonne note pour cette maison qui sait toujours s'assurer les services d'hommes d'expérience et polis.

Pèlerinage—C'est dimanche prochain qu'a lieu le pèlerinage des congréganistes de Notre-Dame des Anges au cimetière de la Côte des Neiges.

Le départ aura lieu de la chapelle à 1.30 heure de l'après-midi, et le pèlerinage sera sous la direction de M. l'abbé Giband.

Aux douanes—Il est rumeur que les propriétaires d'une certaine fabrique de draps, située non loin de Montréal, auraient un compte à régler avec le ministère des douanes. Ces messieurs auraient, il y a trois ans, importé des Etats-Unis des machines valant réellement $24,000 et qu'ils n'auraient évaluées qu'à $16,000.

—La consécration de la nouvelle église de Ste Cécile de Valleyfield se fera le 2 octobre prochain, par Mgr l'Evêque de Montréal. Tous les prêtres qui désireront assister à la cérémonie sont invités par la présente annonce.

ALEXIS PELLETIER, Ptre, Curé.
—15s-j27s.

Accident—Avant-hier après-midi, un train du Delaware et Hudson qui venait à Montréal, fut brusquement arrêté en arrivant à St Jean ; les deux sillons de la locomotive venaient de se briser. Il fallut faire venir une autre locomotive de Montréal et le train dû ici à 1.15 hrs est arrivé à 4.30 hrs hier soir.

Les causes de l'accident nous sont encore inconnues et la locomotive qui appartenait au Grand Tronc, a souffert des dommages pour environ $2,000.

—M. Fred Lapointe, si avantageusement connu du public, au No. 555, rue Ste Catherine, offre en ventre des ameublements de chambre à coucher en noyer noir depuis $40 à $150. Sideboard en noyer noir avec une grande glace pour $25. Ameublements de chambre à coucher en frêne, depuis $16.50 à $50 ainsi que beaucoup d'autres meubles à des prix très bas.

FRED. LAPOINTE,
15m34-jno 555, rue Ste Catherine.

—Messieurs Laviolette et Nelson viennent de recevoir de France de l'Eau de Vichy fraîche des sources Célestins et Elisabeth ainsi que de l'Eau Minérale de Contrexéville. Ces Eaux Minérales sont hautement recommandées dans les affections de l'Estomac, du Foie et des voies urinaires. jno

Aux jeunes gens—La nouvelle importation de tweeds et tricots français et anglais pour habillements et pardessus, reçue au Syndicat Canadien, Dupuis, Dupuis et cie, surpasse par la finesse de leurs tissus et la beauté des patrons tout ce qu'ils ont eu jusqu'à aujourd'hui. La réputation que cette maison s'est acquise pour ses marchandises de goût et par l'élégance de la coupe de son tailleur, M. Joseph Dragon, est la meilleure garantie qu'on puisse donner à ceux qui voudront bien aller au Syndicat Canadien, Dupuis, Dupuis et cie, 605 rue Ste Catherine, coin de la rue Amherst, à la boule d'or. —4i19s

—Fumez le nouveau cigare L A C.

Nouveau Fer a Repasser

BREVETÉ DU CAPT. CHAGNON.

Premier Prix à l'Exposition Provinciale de 1884.

La plus belle invention du siècle. Ce fer se chauffe sur une lampe ordinaire ou sur un bec de gaz. Rien de plus économique.

Chaque fer à repasser............ $1 50
La lampe............ 0 50

☞ On demande des agents dans toute la Puissance.

J. U. FOUCHER,
Seul propriétaire,
17 et 19 rue St. Jacques, Montréal. 3m-lms

Déménagement

ORNEMENTS D'EGLISE,
STATUAIRE, IMAGERIE, Etc

MM. L. E. DESMARAIS & CIE.

ci-devant du No. 16 rue St. Laurent, ont le plaisir d'informer le clergé, les communautés religieuses et le public en général que, pour la plus grande commodité de leur nombreuse clientèle, ils ont transféré leur établissement au

No. 1628 RUE NOTRE-DAME

Tout près de la Côte St. Lambert, l'endroit le plus central de la ville, où ils continueront comme par le passé, la confection et l'importation de tous les objets se rapportant au culte religieux.

L. E. DESMARAIS & Cie.

N. B.—L'atelier photographique demeure sur la rue St. Laurent. 4 aout 84

Souvenir 1884

Cinquantenaire

— DE LA —

St-Jean-Baptiste

BROCHURE

Contenant les Discours des Orateurs Canadiens, et une description générale de la Fête Nationale, d'après les rapports publiés dans "L'Etendard"

En vente au Bureau du Journal L'ETENDARD 37 rue St-Jacques.

Envoyée franc de port sur réception de 25 cents.

COMMERCE ET FINANCES

BULLETIN MARITIME

Port de Québec

Entrées

19 septembre.

Goëlettes Marie Ste Anne, Deslauriers, du Labrador, capitaine, poisson.

Sorties

19 septembre.

Vapeur Warwick, Lobbett, pour Bristol, Hy Fry et Cie.

Brick Althea, Farrell, pour Youghal, Smith, Wade et cie.

Goëlette Marie Henriette, Bourdage, pour Percé, Weston Hunt et fils.

Goëlette Elmira, Thériault, pour les îles de la Madeleine.

Barque Alexander, Duthier, Stewart, pour Aberdeen, R R Dobell et cie.

Port de Montréal

Entrées

19 septembre.

Vapeur Lake Nepigon, Campbell, de Liverpool, général, E H Murray.

Vapeur Glen Dochart, Christie, de Sydney, charbon, Carbray Routh et cie.

Vapeur Coban, Fraser, de Charlottetown, charbon, Kingman Brown et cie.

Vapeur Pensher, Anderson, de Pictou, charbon, H Dobell et cie.

Goëlette C J Brydges, Pye, de Gaspé, poisson et huile, Brock et cie.

Vapeur Helvetia, Husselman, d'Anvers, général, Munderloh et cie.

Sorties.

Vapeur Vancouver, Lundall, pour Liverpool, général, D Torrance et Cie.

Vapeur Clandon, Ritchie, pour Londres, général, Carbray Routh et cie.

Goëlette Lizzie Lindsay, Howell, pour Gaspé, général, Brock et Cie.

Bulletin Financier

19 septembre 1884.

Il y a peu de commentaires à faire sur la situation du marché monétaire. Les fonds sont abondants et à bon marché. Les prêts sur titres, à demande, se font à 4 ou 5 p.c ; ceux remboursables à date fixe paient 5 ou 6 p.c.

Les escomptes varient entre 6½ et 7½ suivant signatures.

Le change sur Londres est plus facile ; le taux payé pour 60 jours de vue est de $4.82½ à $4.83 ; et pour 3 jours de vue de $4.84½ à $4.85½. Les transferts par le câble se vendent à $4.87½.

Les traites à vue sur New-York se négocient à ½ de prime.

Bourse assez tranquille. Les cours sont généralement plus faibles et une baisse de ½ à ⅜ a été effectuée sur les principales valeurs spéculatives.

La banque de Montréal est stationnaire. La banque Fédérale est en baisse à 52. La banque de Commerce a fait 118⅞ mais remonte à 119½. La banque de Toronto est en basse à 175.

Le Richelieu perd ⅜ à 53. Le Gaz est aussi en baisse ; il fait 186½ et 186¼

COTES FOURNIES PAR M. L. J. FORGET & CIE., AGENT DE CHANGE

	Vend.	Ach.
Banque de Montréal	190	189½
do Ontario	108	106
do du Peuple	43	34
do Molson	....	....
do Toronto	175½	174½
do Jacques-Cartier	85	....
do des Marchands	111¼	110½
do d'Echange	....	....
do de Québec	110	....
do Nationale	....	....
do des Cantons de l'Est	110	....
do Union	....	....
do Canadienne de Commerce	119½	119¼
do Fédérale	54	50
do Impériale	....	....
do Dominion	....	....
do Standard	....	....
do Hochelaga	....	....
do Ville-Marie	....	....
International Coal Co	....	20
Cie du Télégraphe de Montréal	111	110½
do du Dominion	..	..
Cie de Navig. Richelieu et Ontario	53¾	53
City Passenger Railway	118½	118¼
Cie du Gaz de la Cité	186½	186¼
Assurance Royale Canadienne	..	..
Montreal Loan & Mortgage Co	..	..
Cie de Coton du Canada, actions	..	30
Cie de Coton Hudon	..	..
Do Stormont	..	..
Canada Shipping Co	..	..
Cie de Coton de Montréal	..	..
Do Dundas	82½	..
Obligations—Ch. de fer Chambly et	..	..
Do St. Laurent	..	..
Do Canada Central	..	..
St. Paul et Manitoba	..	..
Cie du Pacifique Canadien, actions	..	..
" " Obligations	..	..
Cie des Terres du Nord-Ouest	45	44
Graphic Printing Co	....	....
Do Obligations	....	....

Voici les ventes :

AVANT-MIDI

19 septembre.

Banque de Montréal, 115 à 189¼, 140 à 189½.
Banque des Marchands, 32 à 110½.
Banque du Commerce, 75 à 119¼, 100 à 118⅞.
Banque Fédérale, 25 à 52.
Télégraphe, 75 à 110.
Richelieu et Ontario, 105 à 53.
City Passenger, 25 à 118, 15 118¼.
Gaz, 25 à 186½, 100 à 186⅜, 850 à 186.
St Paul, M et M, 50 à 90.
Canada Shipping Co, 45 à 65.

APRES-MIDI

Banque de Montréal, 35 à 189¼.
Banque de Toronto, 12 à 175.
Banque du Commerce, 100 à 119¼.
Richelieu et Ontario, 25 à 53.
Gaz, 25 à 186½, 503 à 186¼.

BULLETIN COMMERCIAL

—Les prix pratiqués aujourd'hui à Chicago pour disponible ont été :

Blé, 75⅞ c. Maïs, 53⅜c. Avoine, 25½. Lard salé, $16.50. Saindoux $7.15.

—Il est rumeur qu'une manufacture de lainages des environs de Montréal aurait maille à partir avec la douane, à propos d'une importation de machines. On prétend que l'évaluation des machines était trop basse.

—Le nombre des navires au long cours entrés à la douane de Québec depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 18 septembre est de 470. Les sorties sont de 428 ; ce qui laissent 42 navires dans le port.

—Les frets payés à Québec pendant la semaine ont été : Pour Greenock, bois carré, 20s et sans chargement sur le pont, 20s 6d. Pour Bristol, bois carré, 20s. Pour Londres, bois débité, 47s 6d. Pour Bristol, bois carré, 21s. Pour Londres, bois carré, 23s. Pour Londres, planches, 50s. Pour Liverpool, madriers, par steamer, 50s. Pour Bristol, madriers, par steamer, 45s, planches, 50s.

—Exportation du beurre et du fromage du port de Montréal pendant la semaine finissant le 13 septembre 1884 avec comparaison ;

Navires.	Destination	Beurre Tinettes.	Fromag. Caisses.
Peruvian....	Liverpool..	3,148	4,192
Montreal....	" ..	967	13,967
L Champlain.	" ..	....	215
B. Ayrean....	Glasgow...	784	1,688
Lucerne.....	London....	100	4,170
Erl King....	"	....	3,340
Total............		4,999	27,572
Semaine précédente............		5,746	15,903
Semaine correspondante	1883	5,482	34,356
do	1882	1,546	16,026
do	1881	4,156	25,954
Total à jour............		32,631	721,933
do	1883	26,894	617,106
do	1882	15,751	452,936
do	1881	65,339	414,106

Notes de chemins de fer

—Les recettes du Grand-Tronc pendant la semaine terminée le 14 septembre ont été de $130,757, contre $126,429, pour la semaine correspondante de 1883, soit une augmentation de $4,328.

ARRIVAGE DE DENREES

Montréal, 19 septembre 1884.

	Canal.	G.-T.	P.-O
Blé, minots	....	400	....
Maïs "	....	....	....
Pois "	....	2400	....
Avoine "	64	850	....
Seigle "	....	....	....
Orge "	....	....	....
Farine, barils	1920	1252	4303
Farine d'avoine "	....	....	....
Potasse	....	....	....
Beurre, tinettes	19	211	263
Lard salé "	....	....	....
Saindoux "	..	..	....
Fromage caisses	....	2684	766
Porcs abattus	....	..	....
Suif, barils	....	....	..
Cuir, rouleaux	....	100	....
Alcools	....	....	....
Tabac, colis	....	12	13
Pétrole	....	....	....
Peaux crues	....	....	....

MARCHE DE LIVERPOOL

(Par dépêche.)

19 septembre.

	s. d	s. d
Farine par quin. 1	10.0 @	11.6
Blé du printemps	6.6	6.11
Blé rouge	6.8	1.11
Blé, Californie No 2	6.8	6.10
" No 1	7.0	7.8
Maïs	5.0	0.0
Avoine par 100 lbs	5.5	0.0
Orge	5.6	0.0
Pois	6.8	0.0
Lard salé	76.0	0.0
Saindoux	37.9	0.0
Lard fumé	48.0	49.0
Suif	35.6	0.0
Fromage nouveau	52.0	0.0

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par dépêche)

19 septembre.

Clôture :

Blé rouge No 2,			
do	do	septembre	0.00
do	do	octobre	0.87⅞
do	do	novembre	0.89⅜
do	do	décembre	0.91¼
Maïs comptant			
do	do	septembre	00
do	do	octobre	61⅞
do	do	novembre	59¼
do	do	décembre	51½
Avoine.			
do	do	septembre	00
do	do	octobre	31⅞
do	do	novembre	32¼
do	do	décembre	31½

Blé et maïs en hausse. Avoine tranquille.

MARCHE DE CHICAGO

(Par dépêche)

19 septembre.

Blé		livraison	
"	"	septembre	0 00
"	"	octobre	0 77⅞
"	"	novembre	0 79⅞
"	"	décembre	0 80⅞
Maïs		livraison	
"	"	septembre	00
"	"	octobre	54⅞
"	"	novembre	0 47½
"	"	décembre	0 00
Avoine		livraison	
"	"	septembre	0 00
"	"	octobre	0 25½
"	"	novembre	0 26⅞
"	"	décembre	0 00
Lard salé		livraison	
"	"	septembre	00 00
"	"	octobre	17 00
"	"	novembre	00 00
"	"	décembre	00 00
Saindoux		livraison	
"	"	septembre	0 00
"	"	octobre	7 20
"	"	novembre	7 05
"	"	décembre	7 05

Blé et maïs en hausse sur livraisons éloignées. Avoine ferme. Lard salé tranquille. Saindoux en hausse.

MARCHE DE MONTREAL

Grains et Farines

19 septembre,

Supérieure extra	$4 27½ @	4 40
Extra superfine	4 10 @	4 15
" du printemps	3 90 @	4 00
Forte (moyenne)	4 60 @	4 85
" de boulangerie	5 00 @	5 20
Superfine	3 25 @	3 35
Fine	3 05 @	3 10
Middlings	2 85 @	3 00
Forte en sacs de 100 lbs.	2 15 @	2 20
Extra " "	2 00 @	2 10
Sup. " "	1 60 @	1 70
Forte de blé rouge d'hiver en poche de 100 lbs	2 65 @	2 70
Blé rouge d'hiver	0 88 @	0 90
" blanc "	0 86 @	0 88
" rouge du printemps	0 86 @	0 88

Issues de blé :—

Son (gros)	$15.50 à 16.00
" (fin)	19.00

Grains grossiers

Pois le minot de 66 lbs	0 85 à	0 87½
Avoine " 32 "	0 35	0 36
Orge " 48 "	00	0 65
Maïs " 56 "	60	0 75
Seigle " 56 "	70	0 71

BEURRE ET FROMAGE

Nous cotons : 19 septembre

Beurre—		
" nouveau, frais	0 22½	0 23½
Des Townships	0 18	0 20
Morrisburgh	0 17	0 19
De l'Ouest	0 14	0 17
Brockville	0 17	0 19
Kamouraska	0 14	0 16
Fromage,		
Fromage d'août	0 09½	0 09¾
Fromage de sept. et oct	0 09¾	0 10¼
Fromage commun	0 07	0 08

Le beurre est en meilleure demande et ferme.

Le fromage est plus ferme.

Le câble cote le fromage nouveau à Liverpool, 52s 0

MARCHE AU FOIN

Nous cotons ;

Foin pressé, la tonne	9 50	10 50
" en bottes 1re qualité	8 00	9 00
" " 2e "	6 00	7 50
Paille	5 00	6 00
A New-York les prix sont :		
Mil 1ere qualité	0.95 à	1.00
" bon	0.85	0.90
" moyen	0.70	0.75
Mêlé	0.60	0.65
Trèfle	0.50	0.55

MARCHE DE DETAIL.

19 sept, 1884.

Produits de la ferme—		
Beurre frais, pain	0 23	0 30
" tinette	0 15	0 20
Œufs frais, la douz	0 22	0 25
Grains—		
Avoine	$ 1 00 à	$ 0 00
Sarrazin	1 50	1 60
Fèves	1 60	2 00
Pois	1 05	1 20
Blé-d'inde	90	[illegible]
Fruits—		
Ananas, la pièce	0 30	0 40
Cocos, le 100	0 00	5 5[illegible]
Pommes le baril	2 50	5 0[illegible]
Raisins, la livre	0 08	0 10
Oranges la douz	0 30	0 40
Citrons, la caisse	8 00	9 00
Bananes, le régime	2 50	3 00
Pastèques, pièce	1 50	[illegible]
Fraises, la pinte	....	0 00
Bleuets	....	0 05
Divers—		
Miel en gâteau la lb	0 15	0 30
Miel coulé la lb	0 10	[illegible]
Sucre d'érable nouv	0 8	10
Sirop d'érable	0 90	1 00
Tabac en rolls "	0 15	0 20
Plumes indiennes "	0 12	0 14
" [illegible] "	0 60	0 75
Noix le minot	[illegible]	[illegible]
Cire la lb	5	0 4

Volaille et gibier—		
Oies .... par lb	0 10	0 11
Poules "	0 00	0 00
Canards "	0 14	0 17
Pigeons .... la doz	2 50	2 80
Dindes ..... par lb	0 12	0 14
Poulets	0 25	0 30
Viandes—		
Bœuf p. livre, 1re qual.	0 08	0 12
" " 2e "	0 00	0 00
Mouton " 1re "	0 08	0 10
" " 2e "		
Veau	0 06	0 10
Agneau	0 00	0 12
Porc par 100 livres	8 00	8 50
" à la livre	0 11	0 12
Poisson—		
Morue et haddock frais	0 07	0 08
Homard	0 10	0 12
Flétan	0 08	0 10
Brochet	0 08	0 10
Carpe	0 08	0 10
Truite et poisson blanc	0 10	0 12
Truite rouge, la livre	0 12	....
Eperlans	0 00	0 09
Hareng frais la douz	0 20	....
Anguilles la pièce	0 10	0 15
Truite tachetée la lb	0 10	0 12
Doré "	0 06	0 15
Haddock fumé "	0 10	....
Maskinongé	0 15	....
Escargot	0 08	....
Eturgeon frais	0 08	....
Maquereau	0 10	0 15
Thon	0 12	0 00
Saumon frais "	0 20	0 25
Petite Morue	....	....
Haddock fumé	0 10	0 00
Carpe, la livre	0 10	0 00
Brum, la livre	0 12	0 00
Barbotte fraîche, paquet	0 20	0 00
Légumes :—		
Pommes de terre, sac	0 40	0 50
Choux, douz	0 30	0 00
" rouges, doz	0 00	0 00
Oignons, la boite	0 00	0 00
" rouges "	0 25	0 40
Navets minot	0 00	1 20
Betteraves, minot	0 00	0 50
Carottes .... douz	0 40	0 50
Panais "	0 20	0 00
Tomates, minot	0 25	0 00
Persil, le paquet	0 08	0 00
Laitue, la doz	0 20	0 00
Concombres, la douz	0 05	0 00
Haricots verts, minot	0 50	0 00
Petits Pois "	0 50	0 00
Chicorée, douz	0 00	0 00

PRIX COURANTS, DU GROS.

Couleurs.

Blanc de Plomb G	⅌ keg 25 lbs.	1 75	2 25
" No. 1	"	1 50	1 75
" No. 2	"	1 25	1 50
Blanc de Plomb sec	⅌ 100 lbs.	5 50	6 00
Litharge et minium	"	4 75	5 00
Rouge de Vénise	"	1 75	2 00
Ocre jaune	"	1 75	0 00
Blanc céruse	"	0 70	0 75
Terre de Pipe	"	0 60	0 95
Mastique	"	2 50	2 75

Laines.

Toison du Canada	⅌ lb.	0 22	0 25
Arrachée	"	0 20	0 22
A extra supérieure	"	0 27	0 29
B Supérieure	"	0 22½	0 24
Cap de Bonne Espérance	"	0 17	0 19
Australie	"	30	0 33

Huiles.

Huile de morue T. N.	p. gal.	0 67	0 70
do Tanneurs	do	0 62	0 65
do de Loup-marin raffinée	do	0 70	0 75
do blanche ordinaire	do	0 62	0 65½
do paille	do	0 55	0 60
do de Lard, extra	do	0 90	1 00
do do No. 1	do	0 90	0 95
do d'olive pour machine	do	1 10	1 20
do do à bouche	do	1 80	2 10
do de Palme	⅌ lb	1 00	1 10
do de Lin crue	p. gal.	0 57	0 60
do do bouillie	do	0 60	0 65½
do de Baleine	do	0 73	0 75
do de Pétrole	p. char	0 15	0 00
do do	par lot	0 16	0 00
do do	par brl	0 16	0 16
do do américaine	do	0 25	0 26

Fournitures de Navires.

Goudron (coal tar) G	⅌ brl.	3 25	3 50
Goudron à couverture	"	3 25	3 50
Pine Pitch	"	3 75	4 00
Résine épurée	⅌ 280 lb.	3 25	3 50
" No. 2	"	3 50	3 75
" pâle et No 1	"	5 50	7 00
Essence de théréb	⅌ gal.	0 70	0 72
Etoupe (navy)	⅌ 100 lb.	6 50	7 00

Cuirs

Cuir à semelle No 1 BA	⅌ lb.	0 26	0 27
do No 2 BA	do	0 23	0 24
Cuir Buffalo No 2	do	0 20	0 21
do No 1	do	0 22	0 23
Slaughter No 1	do	0 27	0 28
Harnais	do	0 25	0 30
do Extra, Prov. Mar.	do	0 30	0 32
Vache cirée mince	do	0 35	0 36
do forte	do	0 33	0 34
Vache sur le grain	do	0 34	0 37
do grain écossais	do	0 38	0 42
Taure française	do	0 75	0 95
do anglaise	do	0 65	0 75
do canadienne	do	0 45	0 55
Veau canadien	do	0 65	0 85
do français	do	1 10	1 40
Vache fendue moyenne	do	0 22	0 28
do forte	do	0 21	0 25
do petite	do	0 18	0 22
Cuir verni grainé	⅌ pied	$0 16	0 18
do uni	⅌ lb.	0 15	0 17
Cuir grainé	do	0 12	0 15
Kid brillant	do	0 18	0 22
Mouton mince	do	0 45	0 00
do épais	do	0 35	0 40
Buff	do	0 14	0 17

Platre pour la terre.

Platre par 5 barils	⅌ brl	1 20	..
" par 10 barils	"	1 15	0 00
" par 20 à 25 barils	"	1 10	0 00
" par 50 barils	"	1 05	0 00
" par 70 à 100 barils	"	1 00	0 00
Prix net à 30 jours			

Huiles d'Olive, etc.

E. Lonbon, Nice	½ pts	2 00	2 10
do do	pts	2 50	0 00
do do	chop	2 25	0 00
Antonine et Cie	liv. ½ pts	5 50	0 00
do do	pts	8 50	0 00
do do	chop	7 25	0 00
Huile sublime toscane en caisses de 30 flacons		6 50	6 75
Crême d'huile toscane en caisses de 1 doz		5 50	0 00

Quincaillerie et Ferronnerie

Fers à cheval.		$ c.	$ c.
Ordinaires	⅌ 100 lb	3 90	4 00
En acier	do	7 00	7 50
Fers à repasser	do	4 00	4 25
Clous à finir :			
1 pouce	⅌ 100 lb	6 05	0 00
1¼ "	do	5 30	0 00
1½ "	do net	5 00	0 00
1¾ "	do	4 70	0 00
2 "	do	4 15	0 00
Clous à cheval, pointés et finis :			
7 lb, escompte 50 0/0		0 24	0 00
8 lb do	do	0 23	0 00
9 lb do	do	0 22	0 00
Clous d'emballage:			
12 pouce escompte 40 à 1¼ 45 0/0	⅌ 100 lb	5 25	0 00
¼ à 1½ do do	do	4 45	0 00
2 à 2½ do do	do	4 15	0 00
3 à 2½ do do	do	3 90	0 00
¼ à 4½ do do	do	3 60	0 00
oir 2c de moins.			
Clous à caisse à tabac:			
1¼ à 1½ pouce	⅌ 100 lb	5 25	0 00
1½ à 2 "	do	4 00	4 20
2¼ à 3 "	do	3 60	3 90
Fiches.	⅌ 100 lbs	$ c.	$c.
Coupés, toutes dimensions	do	3 30	0 00
Pressées. do ... ¼	do	3 60	0 00
do ... 7-16	do net	3 60	0 00
do ... ½	do	3 75	0 00
do ... 5-16	do	3 90	0 00
do ... ¼	do	4 25	0 00
Clous pressés :			
1 à 2 pouces escompte 15 à 20 0/0	do	0 08½	10½
2½ à 3 do do	do	0 06½	0 07½
Boulons :			
A voiture, escompte	do	65	à 70
A têtes fraisées	do	60	à 65
A charrue	do	15	à 20
A poêle	do	10	à 15

Valant leur pesant d'or

Ne soyez pas trompés, voyez à ce que vous ayez les véritables PILLULES DE NOIX LONGUES DE McGALE, elles sont préparées avec soin, expressément pour les maladies ci-haut mentionnées ; et peuvent être prises en aucune saison ou aucun climat

UNE BELLE TERRE A VENDRE.

Une belle terre à vendre, située près du village de St Polycarpe, à proximité des gares des chemins de fer Atlantique Canadien et le Grand-Tronc, où il se fait un commerce considérable de grains, etc. Elle comprend 82 arpents, en bon état de culture, bien cloturée, avec une maison en brique de 30 x 36, une grange de 70 x 40, écuries, remises, et autres bâtisses.

Termes faciles. S'adresser au
BUREAU DE *L'ETENDARD*.
3s-5s Montréal.

VENTE SPECIALE

— DE —

PARDESSUS

LE CINQUIEME ACHETEUR

Reçoit son Achat Gratuit.

STANDARD Clothing Hall,

1877 et 1879

Rue NOTRE-DAME

ANCIENS NUMEROS 41 & 43 *RUE ST-JOSEPH*

Regardez les Vitrines pour l'ancien numero et au-dessus la Porte pour le nouveau

☞ Regardez pour la devanture BLEUE.

Un Block en deça de la rue McGill.

VOYEZ NOS CIRCULAIRES POUR DÉTAILS

7 Juin 84-Jno

Simple, Durable, Effective, finie avec luxe.

Nouveau Royal A

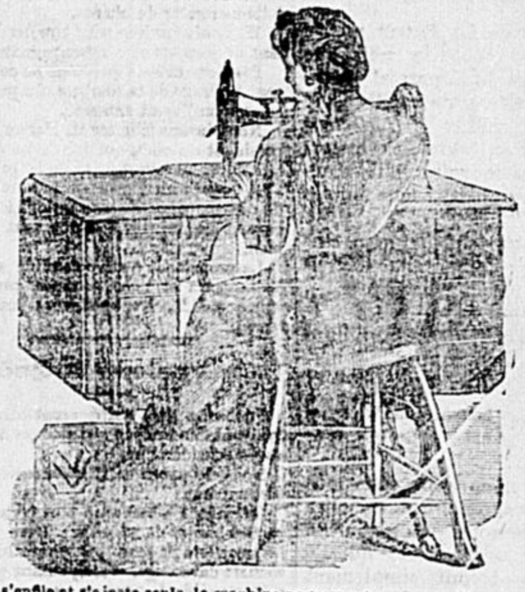

Nouveau Royal A

L'aiguille s'enfile et s'ajuste seule, la machine ne se meut pas en arrière, et est adoptable partout. Office principale.

BRODEUR & ST. PIERRE 1437 rue Notre-Dame, près de l'Hôpital Notre-Dame, Montréal.

AGENTS DEMANDES 6m-2in-4fs

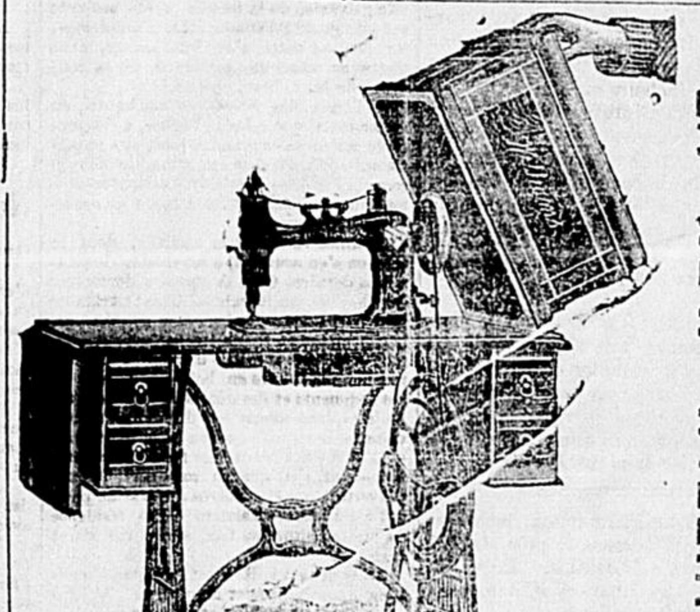

LA NEW WILLIAMS

C MARTEL

543 Rue Ste. Catherine, Montreal

6m-16 mai 84

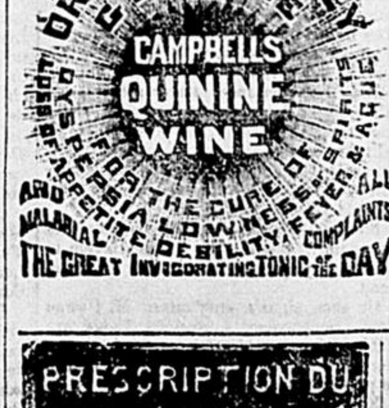
THE
ORIGINAL AND ONLY GENUINE
CAMPBELLS
QUININE
WINE
FOR THE CURE OF DYSPEPSIA, LOWNESS OF SPIRITS, LOSS OF APPETITE, DEBILITY, FEVER & AGUE AND ALL MALARIAL COMPLAINTS
THE GREAT INVIGORATING TONIC OF THE DAY

PRESCRIPTION DU
Dr. NELSON

LE REMEDE INFAILLIBLE contre les Rhumes. La dose est donnée avec soin, aux enfants d'aucun âge.

PRIX 25 Cents.

Enregistré à Ottawa.

LAVIOLETTE & NELSON,
Droguistes, Montréal

PATE
CHEVALLIER

Pâte de Gomme d'Epinette pour [illegible]
Docteur Chevallier.

Enregistrée à Ottawa et à Washington.
Supérieure aux Sirops de Gomme d'Epinette.

25 cents la boîte.

LAVIOLETTE & NELSON.
Droguistes, Montréal.

CE QUI SUIT a paru dans notre édition d'hier soir.

ÇA ET LA.

Mgr d'Outremont, prélat français, vient de mourir.

Chicago consacre $95,000 annuellement à son corps de sauvetage seul.

On dit que M. Sackville West, ministre d'Angleterre à Washington, succèdera à Lord Dufferin.

Le président Arthur est attendu à Oneonta pour assister à l'ouverture de l'"Union Fair" qui aura lieu le 25 septembre.

Mirbeau, dont les attaques contre les acteurs parues dernièrement dans le *Figaro*, ont fait sensation, vient de publier un autre article dans lequel il déchire les actrices françaises.

Nous avons reçu les deux premiers numéros du *Défendeur*, nouveau journal publié à Holyoke, Mass, par MM. Roy frères, et rédigé par M. Arthur Charland.

Succès.

Les examens pour l'admission à l'étude de la médecine et de la chirurgie sont commencés hier matin, à 10 heures, dans la salle de la Faculté des arts de l'Université Laval, à Québec.

Les examinateurs sont M. l'abbé Laflamme, du séminaire de Québec ; M. l'abbé Verreault, principal de l'école normale Jacques-Cartier, de Montréal ; le professeur Miller, de Québec ; et M. le Dr Howe, recteur du High School, de Montréal.

Il y a 34 candidats, dont 14 du district de Québec, et 20 du district de Montréal.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

L'Electeur prétend qu'il ne s'est servi des *castors* que comme d'un instrument pour démolir le gouvernement Mousseau. Nous croyons, nous, que si les *castors* avaient voulu, les libéraux nuance Mercier, ou couleur de rose auraient été très-heureux d'accepter MM. de Boucherville ou Beaubien, ou Ross, comme collègues dans un ministère de coalition.

Les libéraux de *La Patrie* ne s'y trompaient pas. Voici le trait que le journal rouge de Montréal décochait à son confrère de Québec, le 1er décembre 1883 : "*L'Electeur* semble vouloir se servir des castors pour arriver au pouvoir. Qu'il prenne garde au contraire de leur faire la courte échelle."

Faire la courte échelle aux castors et se servir d'eux comme instrument, ça n'est pas la même chose !

La Patrie d'hier relève la phrase suivante dans l'ETENDARD d'hier matin :

Le Caire, 18—Les hommes de Wolseley s'enrôlent avec zèle *dans le corps des chameaux.*

Cette phrase nous a paru tellement drôle que nous avons cru devoir lire le manuscrit de notre traducteur de nuit. Nous avons découvert que le typographe avait tout simplement laissé une ligne de côté. Il y avait : ....dans le corps *d'armée qui devra voyager à l'aide* des chameaux.

Le rédacteur en chef de *La Patrie* est tellement embêté de se voir corriger par L'ETENDARD qu'il cherche par tous les moyens possibles à trouver nos rédacteurs en faute.

Mais M Turlututu Fréchette a la main malheureuse. Les fautes qu'il croit trouver dans notre journal ne sont, en fin de compte, que des erreurs typographiques, échappées à la vigilance de notre correcteur d'épreuves.

Reprenez-vous, monsieur le couronné.

En attendant, nous avons le plaisir d'annoncer au rédacteur de *La Patrie* qu'à compter d'aujourd'hui, nous mentionnerons dans notre journal, *trois fautes à corriger par jour.* Il est bien entendu que ces fautes seront cueillies dans *La Patrie*.

Achetez LE FRATRICIDE, roman canadien, un volume de près de 200 pages. Prix : 25 centins. En vente chez tous les libraires et dans tous les dépôts de journaux.

Expédié franc de port dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix.

S'adresser à J. F. Morissette,
Boîte 985, B. de P.,
Montréal, Canada.

Télégraphie Résumée

—Le pape a fait cardinaux les archevêques de Sens et de Rheims.

—La comtesse Luzanki a été tuée par un coup de chancetin, en Bohême, pendant une partie de chasse.

—Les commerçants de bois d'Ottawa commencent à engager des hommes pour les chantiers de cet hiver.

—On a arrêté à Zurich la veuve de l'anarchiste Stellmacher pour avoir distribué des ouvrages révolutionnaires.

—Le contrat pour une nouvelle école de dessin, à Saint Joachim a été accordé à M. T Devarennes pour la somme de $9,546.

—Ed Webby, demeurant à Darmouth après avoir plongé dans 70 pieds fut pris de vomissement et succomba plusieurs heures après.

—M. Tisbonne a terminé la pose du cable entre l'Ange Gardien et l'Ile d'Orléans. Le 15 octobre le câble reliera la quarantaine de la Grosse Ile à Québec.

—Le conseil de ville de Lévis va émettre sur le marché pour $80,000 d'obligations à 5 pour cent d'intérêt, afin de diminuer sa dette flottante et faire des améliorations.

Guerre de Chine

Londres, 19—Le *News* donne la version suivante à la lettre de Gordon :

" Le général Gordon demande à l'Angleterre d'envoyer des troupes turques pour occuper le Soudan ou de payer £250,000. L'alternative proposée par Gordon serait de faire de Zebehr pacha le roi du Soudan, avec un traitement de £3,000, le Soudan devant être tenu comme fief relevant de l'Egypte. Ceci accompli, Gordon reviendrait en Angleterre."

Fautes à corriger

TROIS CHAQUE JOUR

1o "Et jusqu'à samedi dernier, une seule voix s'était élevée dans la presse conservatrice pour *prendre objection* à nos commentaires."

(*La Patrie* 17 septembre 1884).

On dit en anglais : *to take objection to* ; mais en français cela se traduit par *faire des objection*.

L'anglicisme, voilà l'ennemi ! comme disait feu M. Gambetta.

⁂

2o "Notre dernier article de vendredi cependant a eu pour effet de secouer un peu *nos adversaires de leur apathie de commande.*"

(*La Patrie* 17 septembre 1884.)

On secoue les pommes d'un pommier, et non pas un pommier de ses pommes, M. Fréchette. Il fallait dire : *de secouer un peu l'apathie de commande de nos adversaires.*

⁂

3o "Il faut bien convenir qu'ils ne sont plus de force à lutter avec l'élément anglais de la commission essentiellement hostile à toute amélioration dans la partie Est de la ville."

(*La Patrie* 16 septembre 1884)

Est-ce la commission ou l'élément anglais qui est hostile ? Mystère et français bâclé à la turlututu.

LES VOLTIGEURS

Promenade sur l'eau.

Si toutes les excursions au clair de la lune étaient comme celle organisée par les Trappeurs, il y a quelques jours et comme celle des Voltigeurs, hier soir, nous ne saurions trop les recommander.

Société choisie pour la plupart, par conséquent, bon ordre, musique excellente, gaieté générale, zèle infatigable de la part des organisateurs pour multiplier les amusements, voilà ce que nous avons vu, hier soir, à bord du "Trois-Rivières" dans cette grande promenade organisée par le club de crosse "Le Voltigeur."

L'illumination du navire ne laissait rien à désirer ; en laissant la place Jacques-Cartier les regards restaient agréablement éblouis devant cette multitude de lumières chinoises présentaient sous mille couleurs ; à ce coup d'œil charmant auquel les feux de Bengale dominaient de temps à autre un aspect ravissant s'unissait la musique entraînante de l'"Harmonie."

Un peu après huit heures, tout le monde étant sur le pont, on donna le signal du départ qui eu lieu aux sons harmonieux de la fanfare et des hourrahs des spectateurs réunis sur les quais.

Pendant tout le trajet ça n'a été que chant et musique ; la danse faisait aussi partie du programme.

Mesdames A Filiatrault et Julia Trudel E Lefebvre, C Labelle, E Variu, A Filiatrault et J Marion ont fait entendre de très jolis morceaux de chants.

M. Louis Larivée peut être fier de son talent de pianiste et d'accompagnateur.

Pour des raisons que nous ne connaissons pas, le tirage de la tombola n'a pas eu lieu, comme on l'avait annoncé.

Nous devons féliciter M. Horace Boisseau, président du club, qui faisait les frais de la fête, hier, du bon goût et de la peine qu'il s'est donnée hier, pour amuser tout le monde ; accompagné de ses sous-officiers, il était partout afin de voir à ce que tout se passa bien.

La promenade a été splendide sous tous les rapports et nous sommes heureux de voir que MM. les voltigeurs ont si bien réussi.

Un cyclone à Québec

Québec a été visité avant-hier, par un épouvantable cyclone qui a causé des dommages considérables.

Nous extrayons de *L'Evènement*, le rapport suivant :

Le cyclone a beaucoup plus porté sur les parties hautes de la ville ; c'est pourquoi les quartiers St Jean et Montcalm en ont souffert davantage. Voici, autant qu'il nous a été possible de nous en assurer la somme des dégâts qu'il a causés.

A l'église St Jean une cloison en planches qui masquait l'ouverture qui reste à compléter au-dessus du portique a été enfoncée comme si c'eût été du carton, et la tôle galvanisé de la toiture a été soulevée sur une grande distance. En même temps, un madrier parti d'un échafaudage, allait mettre en pièces une persienne de la résidence de M. Lebeau, épicier.

A l'école des Frères, la couverture, en même métal que celle de l'église, a été soulevée sur un assez grand espace, et une partie qui a été arrachée est retombée dans la cour de l'édifice. Les élèves étaient alors à pratiquer le chant, et il est facile de concevoir leur épouvante.

L'édifice voisin est la sacristie, dont le toit, on s'en souvient, s'est effondré le printemps dernier. C'est là que les dommages sont le plus considérables. Chose terrifiante pour les personnes qui en ont été témoins, la couverture en tôle a été soulevée en entier, arrachant avec elle de nombreux fragments de la toiture en bois. Plusieurs de ces fragments et des débris de tôle ont été projetés dans toutes les directions à une distance incroyable ; on en a retrouvé jusqu'à la rue Ste Marie. Le fait le plus inouï cependant, c'est que les trois quarts de cette couverture ont été enlevés d'une seule pièce qui a été lancée en arrière de la résidence de Martel, située en face, sur la rue Saint Jean.

Le cyclone a failli causer un grand malheur, dans le quartier Montcalm. A l'angle des rues St Patrice et Jupiter est la résidence de M. Gibert, charron. Sur la rue St Patrice subsiste encore un mur en briques qui est une des tristes reliques de la conflagration de 1881. La moitié de ce mur, qui était très élevée, s'est écroulée avec un fracas épouvantable, crevant le toit de la maison de M. Gilbert, endommageant la cheminée, et rompant les galeries et les escaliers placés en arrière de la maison. Il y avait en ce moment sur la galerie inférieure quatre jeunes enfants que leur mère Mme Gilbert, en entendant le bruit, a eu la présence d'esprit de faire entrer précipitamment. Mme Robitaille, qui demeure dans la mansarde et qui se trouvait sur sa galerie, a été blessée à une jambe.

La tente du théâtre à dix sous, montée près du marché Montcalm, a été soulevée comme un parapluie, les piquets ont été arrachés, les cordes cassées, et le tout s'est ensuite abattu sur le sol, formant un énorme amoncellement de débris.

Enfin, un grand nombre de maisons ont été plus ou moins endommagées de diverses manières.

Des fragments de toitures ont été soulevés et même arrachés ; il y a eu des vitres cassées, des portes et des châssis mis en pièces, des cheminées endommagées, des palissades et des arbres renversés. M. Côté, charretier, demeurant rue d'Aiguillon, a failli être écrasé ainsi que ceux qu'il conduisait, par la chute d'un arbre, sur le chemin Ste Foy. Il n'a dû son salut qu'à un écart de son cheval.

Plusieurs personnes ont été plus ou moins sérieusement blessées par les débris que la tourmente projetait dans toutes les directions.

On nous signale entr'autres M. George Trudel, employé au bureau du Trésor, qui a été grièvement blessé à un pied par un morceau de tôle qui lui a fait une entaille de près de trois pouces.

En même temps que le vent, les autres éléments se sont aussi déchaînés. Il a plu à torrents et il est même tombé de la grêle.

N'oublions pas de dire qu'au cours de la tourmente, des tuiles ont été enlevées du toit de l'église St Mathieu.

Les chevaux du tramway, qui montaient la rue St Jean au moment du cyclone, ont été impuissants à lui tenir tête, et quoi qu'ils tirassent de toutes leurs forces sur le lourd véhicule, ils leur a fallu lâcher pied et reculer une bonne distance, entraînés qu'ils étaient par la voiture.

Une demi-heure plus tard, la pluie a cessé et le soleil a même percé la nue. Mais vers six heures, les nuages opaques et menaçants ont de nouveau envahi le firmament, et à sept heures, il y a eu un furieux orage accompagné d'éclairs et de tonnerre. Enfin, vers dix heures, le temps est redevenu serein.

Nous ignorons s'il y a eu des accidents sur le fleuve, mais la chose est plus que probable, surtout si le cyclone y est passé.

Les perturbations atmosphériques qui ont eu à lieu à Québec depuis quelques jours, ont été ressenties ailleurs, comme on a pu s'en convaincre par notre bulletin télégraphique. On n'a pas oublié sans doute que ces jours derniers, il est tombé dans certaines parties des provinces maritimes, jusqu'à six pouces de neige. Il n'est donc pas absolument surprenant que nous ayons été visités nous aussi par une tourmente.

L'expédition des bateliers Canadiens

Nort Sydney, C-B, 15—L'"Ocean King" est arrivé ici ce matin. Le vapeur a dû attendre cinq heures, que le jour parût avant d'entrer dans le port. Le voyage, à partir de Québec, a donc été accompli en soixante-cinq heures environ.

La visite du gouverneur-général et de sa suite à bord du vaisseau, à Québec, a grandement fait plaisir aux voyageurs, et ses remarques délicates et éloquentes dans les deux langues leur ont donné plus de courage et d'enthousiasme. Tous comprennent l'importance de la mission qui leur est confiée et sont bien résolus à ce qu'il n'en dépende pas d'eux si elle ne réussit pas. Le corps des voyageurs comprend les meilleurs éléments possibles, en dépit du court espace de temps dans lequel il a été organisé.

Lundi, l'impression des adieux s'était effacée et le pont et le quartier des voyageurs prennent davantage les allures propres à un navire. On s'était plaint dimanche de l'insuffisance des raisons de viande. Lord Melgund décida de les doubler, et la raison est aujourd'hui de 2 lbs de viande, salée et fraîche, et de 2 lbs de légumes. C'est plus que la moyenne ordinaire qu'un homme consomme.

Mardi, le temps a été humide et désagréable, ce qui fait la plupart des hommes sont restés dans l'entrepont, mettant les choses en ordre et s'amusant du mieux possible.

On comprit alors tout l'à-propos et la prévoyance du don fait par le gouverneur de livres, revues et jeux. Les officiers visitèrent les hommes dans leurs quartiers, lièrent connaissance personnellement avec les chefs d'équipe et autant que possible avec les hommes. Tous étaient gais et contents, en dépit de l'influence de la température.

Le P. Bouchard a causé à tout le monde un plaisir particulier en déclarant que les eaux du Nil, loin d'être une source d'empoisonnement comme on l'a dit, sont particulièrement saines et agréables à boire, même au Caire.

Le P. Bouchard a créé la plus heureuse impression et promet de devenir très populaire.

Le choix qu'on a fait de lui comme officier de l'expédition a été très judicieux, tant à raison de ses mérites personnels que de sa longue expérience comme missionnaire en Egypte, à Khartoum et à Kordofan.

Quelques voyageurs se voient déjà revenant couverts de lauriers et parlent de leur réception à Londres, etc, et le vieux Alexis Decôteaux, un beau vieillard de 73 ans, de Trois-Rivières, disait : "Il nous faut apprendre à marcher comme des hommes, car la Reine nous verra certainement lorsque nous reviendrons et nous ne devons pas nous présenter devant elle comme un troupeau de moutons."

Pendant que le vaisseau est à s'approvisionner de charbon, on va essayer aujourd'hui, à terre, de réaliser cette idée de leur enseigner à se former en rang et à marcher avec une certaine précision.

Hier (mercredi) le temps était beau et clair, mais le vaisseau roulait et tanguait quelque peu. Les hommes ont fait faux bord à leurs rations et éprouvé des vomissements. Les sauvages ont été les premiers à se ressentir du mal de mer, qui les plus malmenés que les blancs, mais vers le soir tous se remirent bientôt, en approchant des glaces du cap Nord. Le contentement étant revenu, tous se réunirent sur le gaillard d'arrière et improvisèrent un concert de chansons, duos, quartettes, mêlé de déclamations. Le colonel Denison fit un discours qui fut très applaudi, après quoi l'on chanta : *For he's a jolly good fellow.*

Le P. Bouchard fit aussi quelques remarques et le sergent Lobbat déclama un morceau.

En somme, tous paraissent contents, heureux, pleins d'espoir et décidés à accomplir leur devoir de façon à s'attirer des louanges et à faire honneur à leur pays.

Nouvelles de la Province.

Québec

La mystérieuse affaire Belliveau vient d'entrer dans une nouvelle phase. La police a arrêté mardi, la femme Modeste Saint Laurent, du village Bienville, sous soupçon d'avoir eu quelque chose à faire ou tout au moins de connaître quelque chose de l'événement.

M. Fortin, hôtelier au Grand Tronc, dit que Béliveau est parti de chez lui le dimanche matin, vers cinq heures, après avoir lu les journaux.

La veille de sa disparition, les employés des bateaux-passeurs le dénichèrent à bord avec une femme du village Bienville.

C'est une veuve de cette localité qui a donné le reçu de $1.012.50 du bureau de l'Echange et les enfants de cette veuve ont remis à la police un porte-monnaie que l'on croit appartenir à Béliveau.

La femme trouvée en compagnie de Béliveau, qui a de fréquentes relations avec cette veuve, est rentrée, paraît-il, chez elle vers 5 heures, le dimanche matin, trempée jusqu'aux os ; Béliveau a disparu ce jour-là.

—Mardi après-midi, une embarcation contenant une douzaine d'hommes a chaviré à l'embouchure de la rivière St-Charles. Ces marins d'eau douce ont barboté quelques instants, et ils n'ont dû leur salut qu'à une autre embarcation qui est venue à leur secours.

—Mercredi après-midi, un journalier du nom de Marootte a reçu une grave blessure à la partie postérieure du crâne, en travaillant aux édifices parlementaires. Un autre ouvrier a laissé tomber une brique d'un ascenseur servant à monter les matériaux, et le projectile est tombé sur la tête de Marcotte qui se trouvait au dessous, lui infligeant une blessure profonde. Le docteur Morin a été appelé à lui donner des soins.

—Les ours sont en assez grand nombre, par le temps qui court, dans certaines localités. Mercredi soir, un cultivateur de Stoneham, nommé Wm Egliton, en a abattu un d'assez bonne taille, à deux milles de chez lui. Un seul coup de fusil a eu raison de l'habitant des bois. L'animal a été vendu hier matin, sur le marché Montcalm. Depuis quelque temps, ce cultivateur a perdu cinq moutons qu'il suppose lui avoir été enlevés par les ours.

M. Julien Couture, de St Lambert, comté de Lévis, a capturé trois ours, au moyen d'une trappe, depuis vendredi dernier. Lors d'une visite au piége en question, M. Couture l'a échappé belle.

Un de ces carnassiers était prisonnier, et près de la trappe, deux de ses congénères veillaient sur lui. Le chasseur s'empressa de décamper, autrement il y laissaient certainement ses os, car les ours s'étaient élancés à sa poursuite.

Dentistes—MM. John Gentles, A A Lanthier, J G A Gendreau, F X Tremblay, tous de Montréal, John Simpson McKee, de Québec et Alfred McDiarmid ont été reçus chirurgiens dentistes, aux examens qui viennent d'avoir lieu, M. Antoine Aimé Lanthier a, entr'autres, subi un brillant examen.

Chronique Locale

Réparations—On est à peindre à neuf la tour principale du bureau de poste.

Les douanes—Les recettes aux douanes, avant-hier, ont été de $22,521 et hier, de $32,385.

Personnel—La famille du Gouverneur-Général était en cette ville, hier soir, en route pour Ottawa.

Remis à neuf—Le steamer "Newfoundland qui fait en hiver le service de la malle entre Halifax et St Jean, Terreneuve, est complètement réparé et presque remis à neuf.

Nouveaux quartiers—Les carabiniers ont reçu avis que l'édifice du High School était requis pour d'autres fins et qu'en conséquence ils auront à transporter leurs quartiers généraux ailleurs.

Chemin de fer—Les recettes du chemin de fer le Pacifique Canadien durant la semaine finissant le 14 courant ont été de $187,000, soit une augmentation de $18,000 sur la période correspondante de l'année dernière.

La salle d'exercice—La maçonnerie du corps principal de la salle d'exercice de la rue Craig est terminée. On a commencé à poser le toit en fer et à creuser les fondations des arsenaux qui seront situés sur les deux flancs du corps principal.

Bataille—Avant-hier soir, un chinois et un jeune homme du nom de Clendenning en sont venus aux prises, au coin des rues du Palais et Ste Monique. Profitant d'un bâton qui lui tomba sous la main, le chinois eut bientôt mis son adversaire hors de combat.

Les Juifs—Ce soir, nos concitoyens Juifs se réuniront au coucher du soleil dans leur église pour célébrer l'ouverture de l'an 5,645 de leur calendrier.

La fête va durer deux jours : samedi et dimanche.

Pendant ces deux jours, les établissements juifs seront hermétiquement fermés.

Le jour commence à se faire—Le grand nombre d'acheteurs indique que cet automne la maison G A Lamontagne sera la maison favorite des jeunes gens pour les beaux tweeds, c'est aussi avec droit car l'assortiment est aussi complet qu'on puisse le désirer, les tweeds français s'y trouvent en grande quantité. Quant aux tailleurs il est inutile d'en parler car leur renommée est faite depuis longtemps. G. A. Lamontagne, 633 rue Ste Catherine, vis-à-vis la banque d'Epargne coin Jacques-Cartier.—jno.

Toux et rhumes—Si tous les autres remèdes n'ont pas eu d'effet, faites usage du Baume d'Allen pour les poumons [Allen's Lung Balsam] et vous serez guéri.

—Si vous craignez la consommation à cause de votre dyspepsie et de votre manque d'appétit, ou encore si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez-vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, lesquels sont le plus sur prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies. 30 cts la bouteille. Laviolette et Nelson.

Une chose rare—Un des articles les plus difficiles à se procurer pour les dames, est sans contredit, un corset élégant, et principalement confortable. M. F C Charlebois, marchand de nouveauté, No 2165, rue Notre-Dame, a engagé dernièrement une dame, qui a une grande expérience dans cette ligne, et il est heureux d'annoncer qu'il peut donner satisfaction à toutes les personnes qui désirent avoir un bon, un joli et un corset confortable. Ainsi toutes les dames qui sont obligées de donner leurs commandes pour corsets feront bien de s'adresser au No 2165, rue Notre-Dame. —4i17s

On Demande

Une servante au No. 152 rue St. Denis.
jno-17s

On Demande

Un Compagnon PLOMBIER et COUVREUR à l'année, au No. 482 rue Ste-Catherine.
18s-3i

On Demande

Pour M. le Curé de l'Ile Perrot, un homme de confiance, soit un veuf ou un garçon. Pour les conditions s'adresser à ce bureau.
13s-2fs-2s

Pressiers demandés.

On a besoin de deux apprentis pressiers pour les presses à cylindre et Gordon.

S'adresser au Surintendant,
Bureaux de *L'Etendard*.

$8 à $10 PAR JOUR A GAGNER.

ON DEMANDE 100 Agents pour la vente du fer à repasser breveté par le Capt. Chagnon.

S'adresser immédiatement à
J. U. FOUCHER,
1m-17s 17 et 19 rue St. Jacques.

A VENDRE

L'ameublement complet d'une maison de pension à trois étages, située à proximité de la gare Bonaventure. Conditions faciles.

S'adresser à
J. O. BERTRAND,
18s-3i No. 80 rue Inspecteurs.

A VENDRE

Six Moulins à Coudre de "Wheeler et Wilson," numéros 8 et 10, à moitié prix. Le propriétaire abandonnant le commerce. Ces moulins sont neufs, et sont garantis. S'adresser au No. 2163 rue Notre-Dame. 17s-4i

Académie de Musique

LUNDI, 29 SEPTEMBRE 1884

Grande Représentation Française par le Cercle Artistique Franco-Canadien,

Avec le concours du Chœur des Montagnards, au bénéfice de la Société des Artisans Canadiens Français. Plus de 150 représentations consécutives à Paris. *Les Chauffeurs ou Pierre Lenoir.* Grand drame en 5 actes et 6 tableaux.

DISTRIBUTION.

Mme Dumoulier...	Madame Granger
Marianne............	Mlle A. de la Sablonnière
Pierre Lenoir........	M. D. Ravaux
Frauval, Curé......	" E. Templé
André, meunier.....	" R. Ravaux
Gaufré................	" Korement
Oculé..................	" G. Templé
Roland................	" Hamel
Brind'avoine........	" N. Baudry
Max....................	" Rossiand
Pierre.................	" Hainault
L'Endormi...........	" Ch. Coté
Le Hibou, chauffeur.	" J. Valeur
Bertin.................	" Beaujeau
Eustache............	" A. Valeur
Jeannot, cousin d'Eustache........	" G. Landaens

Chauffeurs masqués, paysans, paysannes, gendarmes.

TABLEAUX

1er—La veillée à la ferme et l'attaque du moulin. 2me—Chez Pierre Lenoir. 3me—Punition d'un traître. 4me—La chapelle et le souterrain. 5me—Supplice du Curé Frauval. 6me—Vengeance de l'Endormi.

Costumes 1796, dessinés par R. Ravaux. Exécutés par Ponton, costumier.

Prix d'admission—75c, 50c, 25c. Loges, $3.00 et $5.00.

Ouverture des portes à 7½ heures. Lever du rideau à 8 heures. Le plan de la salle est déposé chez MM. Lavigne & Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. Dépôt des billets chez MM. Lavigne & Lajoie, et au bureau de la Société, 275 St-Constant, tous les Mardi soir. Le plan de la salle sera au bureau de la Société.
sept-3s

CE QUI SUIT a paru dans notre Extra.

Telégraphie Résumée

—La presse allemande et russe considère l'entrevue des trois empereurs comme un présage de la paix par toute l'Europe.

—A Philadelphie, hier soir, dans une querelle, John Baker a frappé Peter Anderson à la tempe, le tuant instantanément. Baker s'est enfui.

—La sècheresse est tellement grande à Long Island, que les cultivateurs ont demandé au clergé de faire des prières pour demander de la pluie.

—Une dépêche de Londres dit que Dudley et Stephenson du yacht "Mignonnette" ont été condamnés à subir leur procès pour avoir tué un enfant dans le but de le manger.

—Le budget de la Hollante montre un déficit de $15,000,000 de florins qui provient en grande partie de la démonétisation de l'argent. On se propose de taxer le tabac.

—John Rogers d'Abingdon, poursuit Smith Latimer, Hy Dunlat et Dr Miller pour $5,000 de dommages, pour avoir dit que les bestiaux de Rogers étaient attaqués de la pleuro-pneumonie.

—A N Redmond, qui a été condamné au pénitencier pour la vie, pour le meurtre du Dr Calquitt, a déclaré qu'il avait été poussé à commettre ce crime par Thos Marler. Marler devra subir son procès.

—Le conseil municipal de Québec a décidé de poursuivre les hôteliers qui ont été condamnés à l'amende pour avoir vendu de la boisson le dimanche et qui n'ont pas payé leur amende.

La somme due pour amendes se chiffre à $12,000.

Affaires d'Egypte

Londres 19—On dit que l'Angleterre prêtera £800,000 à l'Egypte pour payer sa dette flottante et l'indemnité d'Alexandrie.

La France et la Chine

Paris, 19—Ferry a télégraphié au ministre français en Chine, de ne recevoir qu'avec la plus grande réserve les aventures qui pourront être faites par la Chine, parce qu'il croit que la Chine n'a en vue que de gagner du temps.

Les dynamitards

Londres, 19—Le nombre d'hommes de police qui surveillent les bateaux qui voyagent entre Ostende et Calais a été doublé, à cause des rapports reçus, annonçant que les dynamitards allaient tenter de se rendre en Angleterre.

LE CHOLERA

Naples, 19—L'épidémie fait des ravages dans la partie est de la ville. Le directeur de l'hôpital est mort.

Toulon, 18—Il y a eu trois décès à Oran, 3 à Hières, 2 à Mines, 1 à Lalande, et 2 à Lasiotte.

Guerre du Soudan

Caire, 19—Il est rumeur que le colonel Stewart s'est emparé et a brulé Berber.

Gordon se plaint dans une dépêche de la lenteur que les autorités mettent à lui envoyer du secours. Il dit que le nombre des rebelles qui assiègent Khartoum, augmente toujours.

Les Empereurs en Pologne

Viende, 19—Le comte Kalknoky parlant de la visite des empereurs en Pologne dit que partout où ils ont passé il y avait un grand nombre d'agents de police et de soldats, excepté à Skiernewice où l'on n'avait pris aucune précaution visible. Il ajoute que si les autorités n'ont pas cru devoir prendre les mêmes précautions pour Skiernewice qu'elles avaient prises pour les autres villes, cela est dû à l'amour que le peuple de ce dernier endroit éprouve pour le Czar et la Czarine.

EGLISE NAZARETH

La première réunion de l'œuvre des Jeunes Gens de l'église Nazareth, sous la direction du révérend Messire Hamon, P. S. S., successeur de feu Messire D. Lévesque, P. S. S., aura lieu à huit heures, dimanche prochain, le 21 septembre courant, à l'église Nazareth, rue Ste Catherine.

Il y aura messe et sermon ; tous les membres sont instamment priés d'être présents.
19—2i

Gare aux voleurs

Entre 4 et 5 heures ce matin, des voleurs se introduits dans le magasin de M. Dussault, épicier, au coin des rues Dorchester et Lagauchetière.

Heureusement, M. Dussault qui a l'oreille douce, les entendit briser une vitre, et descendit aussitôt ; mais les voleurs l'entendirent et prirent la fuite.

Nous prions les gens du quartier de bien veiller contre ces maraudeurs, car on peut être certain qu'ils feront encore sous peu leur apparition.

TRISTE VOYAGE.

Dans le mois de juillet dernier, un jeune homme du nom de Arthur Bigras, partait pour faire une promenade à Ottawa, en compagnie d'Emma Despatie et d'une autre fille de réputation ternie. Dans la capitale on fit force dépenses et extravagances, au point que les deux femmes durent charger Bigras de vendre leur bijoux, pour pouvoir revenir à Montréal.

Il appert que Bigras alla plus loin, il alla jusqu'à vendre les malles des deux femmes.

Aujourd'hui ces dernières le font arrêter pour lui donner occasion d'expliquer cette conduite.

Accusation grave

Antoine Guénette, 21 ans, cigarier, domicilié sur la rue St Dominique, a été arrêté, hier, par M. Gladu, sur une accusation des plus graves. Le jeune Guénette, qui appartient à une famille respectable, est à l'emploi de M. Jacobs, fabricant de cigares de cette ville. C'est un bon ouvrier qui fait ses $12 par semaine. M. Jacobs l'accuse d'avoir en deux circonstances différentes, volé unepremière fois 85 cigares, et en dernier lieu 3 cigares dans la fabrique, et de les avoir vendus à des marchands de tabac.

Guénette plaide non coupable ; il a été admis à caution d'ici à lundi.

Une voleuse importante

M. Gladu vient de mettre la main sur une voleuse de certain mérite ; elle se nomme Rose Ouellette, elle a 36 ans et a toujours été au service de familles très bien posées ; elle a toujours recherché ces situations. Depuis quelques temps, Rose Ouellette est aux services de M. Auguste Robert, de la rue Sherbrooke, depuis son arrivée là, maints objets de valeur ont disparu ; on se mit donc à l'épier et, hier, on la prit en flagrant délit de vol. M. Gladu a réussi à lui faire avouer d'autres vols commis chez M. Alexandre Trottier, caissier de la banque du Peuple, où elle était servante, il y a un mois. Elle convoitait surtout les bijoux. La valeur des objets volés se monte à près de $200. Elle subira son procès lundi.

L'échappée de l'Asile

Le sergent de police Hilton a retrouvé, hier, à l'Hôpital Notre-Dame la femme Hélène Meyran qui s'était échappée, ces jours derniers, de l'asile de la Longue Pointe.

Cette femme est à l'asile depuis le mois d'avril, son mari Hugh Fegan, de West Farnham la fit arrêter pour folie. Depuis qu'elle est internée personne de sa famille n'est venue la voir et c'était pour revoir ses enfants dit-elle qu'elle s'est ainsi évadée.

Vol à Saint-Henri

Voilà encore les voleurs qui se répandent dans les campagnes ; après les vols de Joliette, Terrebonne, St Barthélemi et Saint Vincent de Paul, nous pouvons nous attendre à en signaler d'autres.

Cette après-midi on nous apprend, qu'hier soir, des voleurs sont allés sur le pâturage de M. Antoine Riendeau, de Saint-Rémi, et lui ont enlevé 2 magnifiques vaches et trois taures ; une des taures est toute blanche et les deux autres ont du poil roux.

On offre une récompense à quiconque fera connaître le voleur.

Voleurs étrangers

M. Paradis, notre chef de police a reçu, ce matin, deux correspondances, l'une de son confrère de Evansville, Ind, lui annonçant la fuite de John D Briggs, ci-devant caissier d'une institution financière de cette ville.

Briggs est parti avec la somme de $3,080.

Il n'est âgé que de 25 ans ; il a 5 pieds et 6 pouces de taille ; il est roux, de figure unie ; il a le nez assez gros et quelque peu rouge.

L'autre vient du chef de police de Boston ; cet officier annonce qu'un vol de bijoux de grande valeur a été commis et demande à la police de Montréal de veiller sur les voleurs.

Enfant trouvé

Lettre mystérieuse

Hier soir, entre sept et huit heures, MM. Dawson et Coristine, qui descendaient la rue Université, aperçurent dans un parterre en face d'une très belle résidence, un jeune enfant de deux ou trois jours enveloppé dans un châle.

Surpris de voir ce petit être abandonné ainsi à la rigueur du froid qu'il fait actuellement la nuit, il mandèrent immédiatement un homme de police qui recueillit l'enfant et le transporta au poste de la rue St George.

Dans l'intérieur du châle qui enveloppait le bébé, on trouva la lettre suivante, écrite en langue anglaise :

"Il est de cette ville. Je vous confie ce trésor, à vous qui le trouverez ; et avant tout je le mets sous la protection de Dieu."

Ce matin, on alla porter l'enfant à l'hospice des enfants trouvés.

PARJURE

$40,000 *de dommages*

MM. Greenshields et Cie, avocats de cette ville, ont intenté une action contre MM. Liddell, au nom de M. John Taylor, marchand de cette ville.

Le demandeur allègue que le défendeur Liddel, qui représente en cette ville quatre maisons de commerce d'Angleterre, a intenté et fait exécuter plusieurs saisies contre lui ; M. Liddell a fait lui-même les affidavits dans lesquels il a allégué que M. Taylor était insolvable.

Le demandeur a immédiatement fait arrêter Liddell pour parjure. Aujourd'hui, il intente contre lui une action pour $40,000 de dommages pour la même cause.

Plusieurs personnes du haut commerce assurent qu'elles sont prêtes à jurer que John Taylor, vaut actuellement au-delà de $10,000.

La cause se plaidera le mois prochain.

POUR RIRE

Entretien domestique. Madame entre dans sa cuisine, et d'un air indigné :

—Comment, Baptiste, vous vous êtes laissé servir un mauvais morceau de bœuf, il est plein d'os !

—Ah ! madame, c'est vrai, mais aussi j'y ai ben dit, au boucher ; si c'était pour moi, je l'pendrais pas !

⁂

On causait l'autre soir, de la déplorable actualité : le choléra.

B..le romancier connu, traitait le fléau par la plaisanterie, et exerçait sa verve sur les microbes.

Une vieille dame très-peureuse, se fâcha....

—Le sujet n'est pas gai, gémit-elle.... Je ne comprends pas ce débordement de lazzis....

—Au contraire, madame, c'est tout naturel. répliqua B....puisque c'est de *l'Asie* que nous vient le choléra.

Curieuse relique

M. Albert Lafontaine, de Lavaltrie, avait exposé, à la dernière exposition, un vieux fusil qui mérite bien d'attirer l'attention des amateurs d'antiquités.

C'est un fusil à pierre, de fabrication anglaise, *à deux coups et à un seul canon.*

Les deux charges se superposent dans le canon unique ; chacune a sa lumière, son bassinet et son chien ; les deux gachettes sont enfermées dans la même sous-garde. Il fallait évidemment tirer d'abord le dernier coup chargé, car autrement le fusil aurait éclaté. Le canon porte une balle de seize.

C'était évidemment une arme de luxe ; les ciselures des pièces de la batterie, les sculptures du bois, la finesse du métal, tout l'indique. La mire est en argent, et le tonnerre du canon est entouré de deux cercles d'or.

Il porte, sur le canon, le mot "London," et sur la plaque, le nom "T Webster."

M. Lafontaine a trouvé ce fusil chez un cultivateur de l'Assomption, et l'a acheté pour la somme de $5. Il vaut évidemment beaucoup plus pour un collectionneur.

Cour du Recorder

19 septembre.

Présidence de M. B. A. T. de Montigny, Recorder.

Paul Forget, journalier, 42 ans, ivresse, $5 ou 1 mois.

James Murphy, 16 ans, ivresse et dommages à la propriété, $[illegible] de dommages et $5 d'amende ou [illegible] 15 jours.

Pet[illegible] Murphy, 23 ans, cocher, ivresse, $5 ou 15 jours.

Patrick Kenny, cocher, 42 ans, refusant de prendre des passagers, $1 ou 8 jours.

Accident—Vers deux heures, hier après-midi, à Ste Cunégonde, un jeune enfant de onze ans, du nom de Bastien, a été victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie.

L'enfant était monté dans une charette transportant des moutons aux abattoirs, lorsqu'il tomba. Le véhicule lui passa sur le corps.

On s'empressa de le relever et on le transporta dans une maison du voisinage, rue St Joseph, où on fit appeler un médecin. On a constaté que les blessures, bien que très-graves, n'étaient pas mortelles. L'enfant a été ramené dans sa famille quelques instants après.

Etoffes a Robes !

ETOFFES A ROBES !

DE PARIS.

Nouvelles étoffes nouveautés chez
S. CARSLEY.
Nouvelles étoffes barrées chez
S. CARSLEY.
Nouvelles étoffes brochées chez
S. CARSLEY.

DE PARIS

Nouvelles serges français unies, nouvelles nuances chez
S. CARSLEY.
Nouvelles étoffes unies, nouvelles nuances chez
S. CARSLEY.
Nouvelles étoffes ottoman unies, nouvelles nuances chez
S. CARSLEY.

DE PARIS

Nouveaux cachemires français tout laine, nouvelles nuances chez
S. CARSLEY.
Nouveaux mérinos français tout laine, nouvelles nuances chez
S. CARSLEY.
Nouveaux cachemires français brochés tout laine, nouvelles nuances chez
S. CARSLEY.

DE PARIS

Nouvelles flannelles françaises tout laine chez
S. CARSLEY.
Nouvelles flannelles filées à la main tout laine chez
S. CARSLEY.
Nouvelles flannelles roubaix chez
S. CARSLEY.

Magasin de Modes
— DE —
S. CARSLEY

Plumes d'autruches,
Plumes d'autruches,
Plumes d'autruches,
Toutes les nouvelles nuances
Poudre,
Ardoise,
Tonquin,
Mousse,
Mousquetaire.

Nouveautés en plumes de fantaisies adoptées spécialement pour les nouvelles modes d'automne.

Magasin de Modes
— DE —
S. CARSLEY.

Notre nouveau magasin de modes avec son magnifique stock de bonnets de Paris et de modes de New-York, est la plus grande attraction de la ville. Beaucoup de nouveautés seront exposées cette semaine.

Les dames sont priées de venir voir ce stock splendide.

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777

Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Second bloc à l'ouest de l'Eglise Notre-Dame

MARIAGE.

A la cathédrale de cette ville, le 17 du courant, par le Révd J O Beaubien de St-Pierre, Rivière du Sud, et oncle de la mariée, M. Thomas Trottier à Delle Mathilda Beaubien. Les nouveaux mariés sont partis le même jour pour un voyage de noces.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DECES

En cette ville, le 19 du courant, Arthur Rosario Ferdinando, enfant de Wm Dubois, 73 rue Sanguinet.

L'enterrement aura lieu dimanche prochain, à 2½ h. p.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Chronique Locale

Affaire Lynam—Ce matin, la cause Lynam a été close quant à la preuve et à l'argumentation ; la date pour la reddition du jugement.

Vol—Le constable McCullock arretait, hier après-midi, un journalier du nom de Alfred Paris, sous prévention d'avoir volé un habit qu'un des travailleurs du chemin de fer du Pacifique avait laissé à terre près de la voie pour mieux travailler. L'accusé subira son procès demain.

Rectification—A l'exposition agricole du comté d'Hochelaga, l'hon. Louis Beaubien a remporté le 3e prix pour le meilleur troupeau de bêtes à cornes.

C'est par erreur que les journaux ont annoncé que M. Thomas Brown avait remporté ce prix.

La Cie de Filature Ste Anne—MM. Greenshields et Cie, avocats de cette ville, ont intenté une action de la part de la banque d'Echange contre la Cie de Filature Ste Anne pour un montant de $17,822. C'est une cause semblable à celle prise contre Buntin, ces jours derniers.

Visite pastorale—Sa Grandeur Mgr F[illegible]bre est partie hier pour sa visite pastorale. En quittant Montréal Sa Grandeur se rendra à Longueuil. Ce soir, Elle ira au collège Ste Thérèse pour y faire des ordinations, dimanche matin. Plusieurs messieurs recevront les ordres mineurs et la tonsure.

Feu—Il y a eu un commencement d'incendie dans l'écurie de M. Labrecque, No 503 rue Ontario, à 5.30 heures hier après-midi. Peu de dommages.

Quelques instants après avoir éteint ce feu les pompiers étaient appelés à un autre petit incendie chez MM. Boyer et frères, rue Jacques-Cartier.

Pique-nique des bouchers—Par un oubli involontaire, nous avons omis de dire, dans notre compte-rendu du pique-nique des bouchers, le nom de celui qui avait été chargé de l'organisation des jeux sur les terrains. M. Rabat a eu un succès si complet dans son entreprise, que c'aurait été une injustice de notre part, de ne pas faire cette rectification.

A l'amende—M. Alphonse N Duhamel encanteur, a été condamné, ce matin, $20 d'amende pour n'avoir pas fait enrégistrer son nom comme tel.

Madame Malvina Therrien de la rue St-Laurent a aussi été condamnée à $75 d'amende pour avoir vendu des boissons sans licence.

En deuil—M. Marquette, l'assistant agent du bureau d'Immigration de la Province de Québec vient de subir une nouvelle épreuve de la main de la Providence. Sa jeune sœur est morte hier à la Pointe-Lévis c'était une jeune personne qui jouissait de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui la connaissaient. C'est la sixième personne de sa famille qui meurt pendant le court espace de deux ans.

M. Marquette à nos sympathies en cette douloureuse circonstance.

—L'Eau de Floride de Murray et Lanman est un des moyens les plus surs et les plus expéditifs de guérir toutes espèces de maladies du système nerveux. Elle fait disparaître le mal de tête quand toutes les autres applications n'ont pas eu d'effet. Elle donne de la vigueur au corps fatigué par un surcroît de travail, et elle donne du ton et de la force aux facultés intellectuelles.

—Le bazar annuel en faveur du Gésu, s'ouvrira lundi prochain, 22 septembre. Le 29, grande séance dramatique et musicale dans la salle académique du Collège. L'on donnera le "Roi des Oubliettes" toujours si favorablement accueilli du public.

Encore ! Encore !—A M. J H Touzin et Cie, 1494 Notre-Dame-Centre, Montréal.

Montréal, 29 mai 1884.

Une autre belle guérison obtenue avec la Hairine : Je soussigné, certifie, que depuis de nombreuses années je souffrais de dartres qui me couvraient tout le dessus de la tête à un tel point que j'étais considéré par mon médecin, inguérissable, et cela me causait une démangeaison invariable, et mes cheveux était presque tous tombés. Je peux certifier que je dois ma guérison au grand remède anglais, connu sous le nom de Touzin Hairine, de plus je certifie encore, que mes cheveux sont tous bien poussés.

Signé, H. Pineault, employé chez Mathieu et Gagnon, 1505 Notre-Dame-Centre, Montréal. 30 av-jno

Préparez-vous a Recevoir l'Ennemi

LE CHOLERA S'EN VIENT.

Dans les pays ou le Choléra prévaut comme dans l'Inde, la Chine et l'Afrique, le Pain-Killer est considéré comme le plus efficace et le plus sur de tous les remèdes connus, et les habitants de ces pays y ont la plus grande confiance.

Lisez l'extrait suivant de la lettre d'un missionnaire de la Chine :

MESSIEURS,—J'aurais dû depuis longtemps avoir accusé réception de la caisse de Pain-Killer que vous avez été assez bons de m'envoyer l'année dernière ; elle est arrivée comme une Providence. Je crois que des centaines de vies ont été sauvées par Dieu d'abord, puis par ce remède ensuite. Le Choléra fit son apparition ici peu de temps après que nous l'eûmes reçu. Nous eumes de suite recours au PAIN-KILLER d'après le mode prescrit pour le Choléra. Nous gardames une liste de tous ceux à qui le Pain-Killer fut administré, et nos assistants du pays nous assurèrent que huit sur chaque dizaine de ceux qui l'employèrent furent réchappés.

Croyez-moi, messieurs, avec reconnaissance et dévouement, votre,

J. M. JOHNSON,
Missionnaire à Swatow, Chine.

Défiez-vous de contrefaçons et imitations. Demandez le véritable "Perry Davis' Pain-Killer, et n'en prenez pas d'autre. 23j-8s

Plus de PILULES Nauséabondes

Un bienfait depuis longtemps désiré

Campbell's Cathartic Compound est propre à guérir les maladies du Foie et les dérangements Billieux, les acidités de l'estomac, la dyspepsie, la perte de l'appetit, la migraine, la constipation, et toutes les affections provenant des dérangements de l'estomac ou des intestins.

Les Mères l'Aiment ! Les Enfants l'Aiment !

Parce qu'il est agréable au goût, ne donne pas de nausées, agit sans coliques, ne manque jamais son effet, et est effectif à petites doses.

En vente dans toutes les Pharmacies et dépôts de médecines. Prix, 25cts la bouteille.

Davis & Lawrence Co'y, (limited.)
[illegible] en Gros, Montréal.

Mères et Nourrices

Lisez avec soin les avantages que le Sirop de Coderre a sur tout autre Sirop Calmant ou Cordial offert pour les maladies des enfants.

Le Sirop des Enfants du Dr. Coderre est préparé avec soin, suivant la formule du Dr. Coderre, et a été employé par lui dans sa pratique privée pendant des années, ayant au-delà de quarante ans d'expérience comme médecin.

Le Sirop de Coderre est hautement recommandé par les Professeurs de la Faculté de Médecine du Collège Victoria, Montréal.

Le Sirop de Coderre est parfaitement sur et peut être administré sans aucun danger contre les maladies pour lesquelles il est recommandé.

Le Sirop de Coderre est exempt de tout repos ou de substances désagréables.

Le Sirop de Coderre guérit les Coliques et les douleurs de la dentition.

Le Sirop de Coderre guérira la diarrhée des enfants et les irrégularités des intestins causées par la dentition. 8juil-jno

D. PARIZEAU.
—MARCHAND DE—
BOIS de SCIAGE
BUREAU PRINCIPAL :
Coin des rues Craig et St. Denis.
(En face du Carré Viger.)
—CLOS :—
Coin des rues Craig et St. Denis, et 436 rue Lagauchetière, près la rue St-Laurent, Montréal.

Assortiment varié. Prix raisonnables. 27 [illegible]

La Société de Construction St. Jacques

[EN LIQUIDATION]

AVIS est par le présent donné, qu'une assemblée générale des actionnaires de La Société de Construction St. Jacques est convoquée par les Liquidateurs pour MERCREDI le VINGT-QUATRIEME jour de SEPTEMBRE courant à DEUX heures P. M., au No. 96 rue St. Jacques, Montréal, aux fins de recevoir et approuver le rapport final des dits liquidateurs : prononcer la dissolution diffinitive et dissoudre la dite Société et adopter toutes autres mesures se rapportant à, ou nécessaires pour arriver à telle dissolution.

JOEL LEDUC,
JACQUES GRENIER,
EDMOND BEAUVAIS,
Liquidateurs.

Montréal, 22 aout 1884. 8i-6s

LE SIROP CALMANT DU DR F. J. DEMERS POUR LES ENFANTS

TOUTES LES MÈRES peuvent être positivement convaincues de l'efficacité tout-à-fait étonnante de ce Sirop pour la guérison de la diarrhée, dyssenterie, vomissements, coliques ; mais tout particulièrement pour procurer aux enfants un sommeil parfaitement calme et naturel sans agitation aucune. Exigez toujours la signature du Dr F. J. Demers sur l'enveloppe de la bouteille.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers, à 25 cts la bouteille. En dépôt à la Pharmacie Notre-Dame, No 1615 rue Notre-Dame, Montréal. (ancien numéro : 215)

REMARQUE—Ne confondez pas le Sirop Calmant du Dr F. J. Demers pour les enfants, avec le Sirop de Gomme de Sapin Composé, aussi du Dr F. J. Demers, qui guérit de toutes espèces de rhumes ou toux en quarante-huit heures. 17av

L'ETENDARD
JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN ET DU SOIR.
Imprimé par PRENDERGAST & CIE,
EDITEURS ET PROPRIÉTAIRES.
Bureaux de l'Administration et de la Rédaction : 37 rue St. Jacques.
MONTREAL.